



**BULLETIN**  
DE LA  
**CHAMBRE**  
DE  
**COMMERCE**  
**FRANÇAISE**  
**AU CANADA**



CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA

Reconnue par le Ministre du Commerce et de  
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL

Téléphone : HARbour 4049.

Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"

# Morency Frères

## Limitée

Maison de confiance établie en 1906.

DORURE ET ENCADREMENT

458 Est, rue Ste-Catherine

Montréal

Gravures, Eaux fortes, Tableaux, Miroirs et objets d'art.

S'occupe spécialement de la restauration de tableaux et de cadres anciens.

Matériel d'artistes. Importation Française.

L'endroit par excellence pour cadeaux artistiques de toute occasion.

Tél.: HARbour 6894.



## CADEAU APPROPRIÉ

Un compte d'épargne à la Banque Royale est un cadeau toujours apprécié. Vous pouvez en ouvrir un au nom de n'importe qui—enfant, ami ou employé—et offrir un carnet de banque sous jolie couverture spéciale des Fêtes. Toute succursale de la Banque Royale vous ouvrira un tel compte.

LA

**BANQUE ROYALE**  
DU CANADA

Fondée en 1828

# L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
contre l'Incendie, les Accidents  
et Risques divers  
de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$40,000,000

INCENDIE AUTOMOBILE  
et VOLS RESIDENTIELS  
à prix réduits

Opérant dans le monde entier

*Agents sérieux  
demandés*

**J. P. A. GAGNON**

Directeur pour le Canada

465 RUE ST-JEAN

MONTREAL

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000

Actif, plus de \$127,000,000

Toutes opérations de banque

Gestion de portefeuille

Placement

550 BUREAUX AU CANADA

Filiale parisienne :

**Banque Canadienne Nationale (France)**

37, rue Caumartin, Paris



## AMITIÉS FRANCO-CANADIENNES

Il y a un an le Canada célébrait le quatrième centenaire du débarquement sur ses rives d'un explorateur intrépide et vaillant pionnier du commerce, Jacques Cartier. A cette célébration participait une imposante délégation de la vieille France qui resserrait les liens sociaux entre deux peuples, dont l'un bilingue mais français de langue, de culture et de descendance et vivant en harmonie avec ses concitoyens de langue anglaise dans la plus vieille province canadienne — Québec. Cette année, d'autres visiteurs de la vieille France auront une occasion de répéter ce pèlerinage à l'occasion du quatrième centenaire du débarquement de Cartier à Hochelaga, aujourd'hui Montréal, la deuxième ville de langue française de l'univers.

### CONTACT PERSONNEL

Le Canada et la France sont étroitement unis géographiquement et historiquement. Le Dominion s'est toujours efforcé de fortifier ces liens commercialement. De là les nombreux traités entre les deux pays pour l'expansion de leur commerce mutuel. Les délégations imposantes qui distinguent ces fonctions sociales témoignent de l'esprit de bonne entente qui règne entre les deux pays. Mais en matière commerciale, le contact personnel des émissaires du commerce d'un pays avec ceux de l'autre a une valeur inestimable.

### AVANTAGES MUTUELS

Dans ses relations commerciales avec la France, le bilinguisme du Canada, sa nombreuse population de descendance française, qui comprend et admire la culture et le goût français, lui donnent un avantage marqué sur les autres pays. D'un autre côté, ces mêmes qualités ouvrent à la France un marché tout prêt, un champ fertile pour la création de filiales industrielles et des possibilités illimitées de placement. Ces avantages naturels sont en plus supplémentés par des ententes commerciales, l'échange de représentants diplomatiques, la création à Montréal d'une Chambre de Commerce Française et, à Paris, d'une Chambre de Commerce Canadienne.

### PASSEZ DES VACANCES D'HOMMES D'AFFAIRES AU CANADA

Au visiteur français le Canada offre des récréations et des affaires, du repos et du commerce. Le Canada est très riche en possibilités de placement et d'industries. Ses ressources en forces hydrauliques sont presque illimitées; ses richesses naturelles sont abondantes et variées. Le pittoresque de ses paysages et ses sports ne sont nulle part surpassés.

## MINISTÈRE DU COMMERCE OTTAWA

L'HON. W. D. EULER,  
Ministre.

JAMES G. PARMELEE, O. B. E.,  
Sous-Ministre.

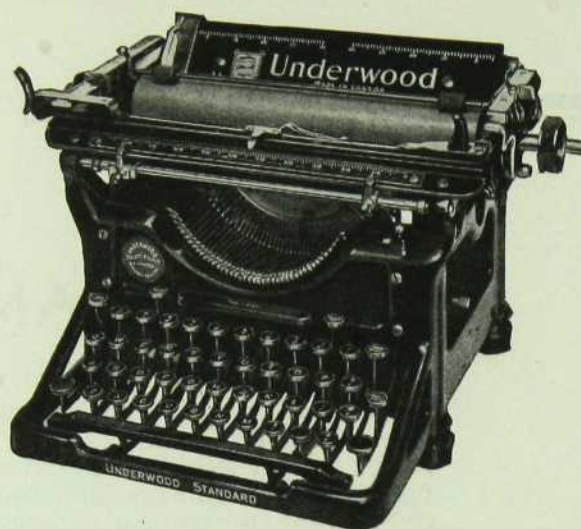
**LES PROBLEMES QUI DEPUIS SI LONGTEMPS  
EMBARRASSAIENT LES FABRICANTS DE CLAVI-  
GRAPHES ONT ETE RESOUS DANS LA CREATION  
DE CET ETONNANT NOUVEAU MODELE**

## **UNDERWOOD** *Spécial*

Après des mois et des mois d'inventions, de construction, d'essais et de reconstruction de centaines de clavigraphes, les ingénieurs de la Compagnie Underwood ont finalement résous le problème déconcertant du SILENCE, sans rien enlever à la VITESSE, en plaçant un grand nombre de pièces à friction sur coussinets métalliques. Aujourd'hui vous pouvez vous procurer une machine Underwood beaucoup plus SILENCIEUSE et beaucoup PLUS RAPIDE que n'importe quel Underwood produit jusqu'ici.

Ces COUSSINETS METALLIQUES réduisent le bruit, la vibration et les secousses à leur minimum. Neuf autres améliorations d'importance—le clavier "Champion" pour n'en mentionner qu'une—donnent à ce nouveau modèle Underwood Spécial une plus grande vitesse, une plus grande efficacité, une plus grande durée, ainsi qu'une facilité d'opération incroyable. Ce qui n'est pas le moindre détail, la machine produit un travail d'un fini tel que vous n'en avez pas encore vu.

Demandez immédiatement à faire l'essai de cet Underwood dans votre propre bureau. Il vous aidera à expédier votre travail de routine sur toute la ligne. Tôt ou tard vous ferez l'acquisition de ce nouvel Underwood Spécial. Pourquoi pas plus tôt?



**FONCTIONNE  
SUR COUSSINETS!  
PLUS SILENCIEUX!  
PLUS RAPIDE!**

**Underwood Elliott Fisher Limited  
639 Ouest, rue Craig,  
MONTREAL.**

Succursales dans toutes les villes canadiennes.

### **VOYAGEZ-VOUS?**

Si vous voyagez, achetez vos chèques de voyageurs et vos lettres de crédit circulaires à notre succursale la plus rapprochée, soit du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

Il est impossible d'apporter en voyage des sommes considérables sans s'exposer aux aléas de la perte, du vol ou de toute autre éventualité.

Le chèque de voyageur et la lettre de crédit circulaire de la Banque Provinciale du Canada feront connaître votre identité partout où vous irez et vous éviteront l'ennui de démarches oiseuses.

#### **La Banque Provinciale du Canada**

Correspondants dans toutes les parties du monde.

PARIS :

Comptoir National d'Escompte de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

### **L'Anglo American Telegraph Co.**

Pour toutes vos communications cablographiques entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.  
Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux télégraphiques Canadien National.

Bureaux associés en France

La Western Union  
2 Rue des Italiens,  
Paris

153 Rue Victor-Hugo,  
Le Havre.

Service régulier de marchandises par

#### **COUNTY LINE**

(Inter-Continental Transport Services Ltd.)

entre

Montréal (été) West Saint John (hiver)

et

Le Havre, Bordeaux, Anvers, Rotterdam,  
Le Havre : Consortium Maritime Franco Américain,  
142, Bd de Strasbourg.

Bordeaux : Henri Ferrière, 9, Place Jean Jaurès.

Paris : Consortium Maritime Franco Américain,  
1 bis Cité Paradis.

Agents Généraux pour le Canada

Canada Steamship Lines Ltd, Montréal

## **ROYAL-KEBIR**

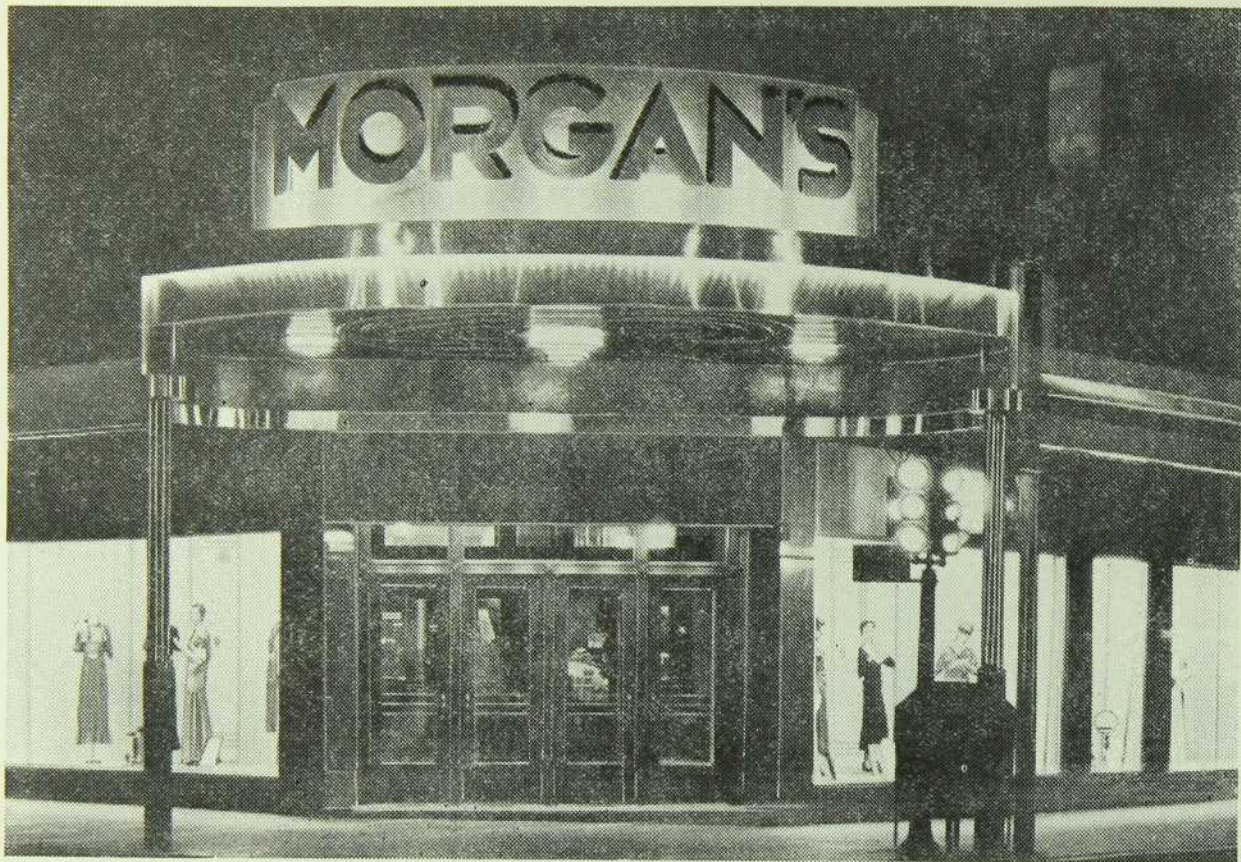
**VIN D'ALGÉRIE  
DE PREMIÈRE MARQUE**

**FRÉDÉRIC LUNG  
ALGER**

# Ministère des Terres et Forêts du Gouvernement de la Province de Québec

## LA PROVINCE DE QUEBEC :

- Produit en abondance les meilleurs bois à papier, les essences nécessaires à l'ébénisterie et à la construction en tous genres.
- Manufacture la pâte à papier, le papier sous toutes ses formes, la cellulose de toutes qualités.
- Produit l'épinette, c'est-à-dire le meilleur bois requis par l'aviation.
- Récolte les magnifiques et succulentes pommes du CANADA et le fameux sucre d'érable.
- C'est dans la Province de QUEBEC que l'on pêche l'excellent saumon de GASPE.
- Riche en amiante, elle recèle tous les minerais. Sa fortune foncière est immense et elle est le grand champ ouvert aux placements de tout repos.
- ACHETEURS pourquoi grever vos prix d'achat de commissions intermédiaires, alors qu'il suffit de vous adresser au Ministère des TERRES & FORETS, à QUEBEC, pour obtenir gratis tous les renseignements nécessaires.
- Pour les bois et autres produits de la forêt, s'adresser à la Commission des Produits Forestiers, 55½ Grande Allée, QUEBEC, fondée par l'Honorable Honoré MERCIER, Ministre des TERRES & FORETS, pour assurer l'emploi économique et rationnel des bois de la Province.
- FRANÇAIS — écrivez en FRANÇAIS aux Canadiens — le FRANÇAIS est langue officielle.



## Le Magasin Etabli à Montréal Depuis 1843

Depuis bientôt un siècle, ce magasin a retiré beaucoup de plaisir à rechercher, trouver et présenter à sa clientèle des importations françaises qui firent honneur à leur contrée d'origine. Nos collections choisies ont toujours été appréciées pour leurs qualités inhérentes et leur bon goût.

**HENRY MORGAN & Co. Limited**  
MONTREAL CANADA

# BULLETIN

## de la Chambre de Commerce Française au Canada

### SOMMAIRE

	PAGES		PAGES
		COMMERCE	
<i>Voeux de Nouvel An</i> .....	5	<i>Accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis</i> .....	10
<i>Exposition Française du Tourisme</i> .....	11	<i>La position du Canada et des Etats-Unis dans le retour vers la prospérité</i> .....	7
<i>Félicitations</i> .....	17	<i>Bulletin Commercial du Canada</i> .....	20
<i>Les Vins de France</i> .....	18	<i>Liaison aérienne Nord-Atlantique</i> .....	9
<i>Le Livre français</i> .....	14	<i>L'Industrie du papier-journal au Canada</i> .....	6
<i>Les Exportations françaises</i> .....	15	<i>Propositions d'affaires</i> .....	17
<i>Heure de fermeture du courrier pour la France</i> .....	5	DOUANE	
<i>En quelques lignes</i> .....	12	<i>Commission du Tarif</i> .....	13
<i>Visite à la Chambre de Commerce de St-Jean</i> .....	17	FRANCE	
<i>Déjeuners-causeries</i> .....	13	<i>Union des Français de l'Etranger</i> .....	17
<i>L'Art du meuble</i> .....	17	<i>The French Budget</i> .....	21
		<i>Monthly economic indices</i> .....	22

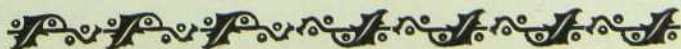


## La Chambre de Commerce Française au Canada

présente

**à tous ses membres et aux annonceurs dans le Bulletin**

**ses meilleurs voeux de prospérité pour 1936**



### Heure de fermeture du courrier européen à Montréal

Depuis bien des mois nous avons poursuivi des démarches tant à Ottawa, auprès du Ministère des Postes qu'à Washington, par l'obligeant intermédiaire du Consulat Général des Etats-Unis ici, pour obtenir d'abord que nos lettres pour la France soient acheminées par les paquebots rapides de la Cie Générale Transatlantique partant de New-York, puis une fois ce point acquis, pour que l'heure de fermeture pour ce courrier soit 6 heures de l'après-midi au lieu de 6 heures du matin, la veille du départ du paquebot. Les autorités postales américaines prétendaient que le délai entre l'arrivée du train de Montréal à 7 heures et demie du matin et le départ du paquebot à 11 heures n'était pas suffisant pour le transfert des sacs postaux.

Nous sommes vivement reconnaissants à M. John Sullivan, le nouveau sous-ministre des Postes à Ottawa, qui après une étude du dossier, a pris une décision rapide et catégorique, nous donnant pleine satisfaction. Les commerçants gagnent ainsi une journée pour leur correspondance, ce qui est souvent d'une importance capitale.

## L'industrie du papier-journal au Canada son passé, son présent et son avenir

(D'après un discours prononcé par M. John Stadler, à Montréal, au dîner de la Canadian Society of Cost Accountants and Industrial Engineers)

Comme le titre l'indique, la conférence se divise en trois périodes concernant l'industrie du papier-journal: celle du PASSE commençant avec le vingtième siècle et allant jusqu'à la fin de l'année 1922;

Celle du PRESENT, débutant en 1923 et finissant avec 1936;

Enfin celle du FUTUR commençant en 1937.

Le conférencier déclare qu'il parlera du PASSE et du PRESENT comme un ingénieur et un gérant, mais pour parler du FUTUR il prendra le point de vue d'un actionnaire et d'un ingénieur consultant. D'ailleurs ce dernier rôle sera sincère car il est réellement actionnaire de cette industrie.

Dans la période que nous appelons le Passé, la production du papier-journal est passée d'un peu plus d'un quart de million de tonnes par an à un peu moins d'un million et quart de tonnes.

A cette époque, cette industrie était entre les mains de quelques personnes qui opéraient chacune isolement et d'ailleurs les usines étaient relativement de petite importance. Jusqu'en 1920 ces usines produisaient à pleine capacité et on ne songeait pas à les agrandir. Les propriétaires considéraient que leur devoir était accompli quand ils avaient produit du papier-journal et ils laissaient à des commissionnaires le soin de disposer de leur production moyennant une commission. Si ces propriétaires avaient étudié les besoins de leurs clients et les possibilités du marché, ils auraient alors agrandi leurs usines pour satisfaire la demande croissante et ils auraient gardé le contrôle de cette industrie.

Il est malheureux que, par un contact plus intime avec leur industrie, ces industriels n'aient pas acquis une vue juste de l'avenir; on n'aurait pas vu alors la tonne se vendre \$130, en 1921. Et cependant, même à ce prix, les éditeurs réussirent à faire des profits en augmentant le volume des annonces.

Une diminution temporaire de consommation durant l'année 1921, permit aux usines de remettre leur matériel en ordre et, grâce aussi à quelques légères additions, elles purent rencontrer la demande qui augmenta rapidement en 1922. Les prix étaient alors tombés à \$70.00 la tonne et ils remontèrent ensuite à \$75.00 en 1923.

Les propriétaires des différentes usines formant l'industrie du papier-journal au Canada, comprirent alors qu'il fallait accroître la capacité de production car la demande augmentait au taux de 4% cumulatif par année.

Les hauts prix du papier-journal et les bénéfices qui en découlaient, mirent cette industrie au premier plan et elle attira certains groupes entre autres, avec lesquels il faut beaucoup compter encore actuellement.

Il ne faut pas oublier que, durant cette période du Passé, des études avaient été faites et de nouveaux développements avaient été établis non seulement au point de vue technique mais aussi concernant les prix de revient. A ce sujet, le conférencier rappelle qu'à ses débuts dans l'industrie du papier-journal en 1906, rien ne permettait d'établir le coût de revient de la production. Il constate en passant qu'aujourd'hui les bornes raisonnables sont dépassées, les méthodes semblent avoir été compliquées à loisir pour une industrie pourtant très simple, au point que les détails ainsi recueillis n'ont d'autre utilité que d'occuper un personnel inutile et de remplir des filières.

Avant de quitter cette période, il faut mentionner que si, en 1914 par exemple, le prix de vente du papier-journal était de seulement \$38, la tonne, à cause des conditions qui existaient à ce moment, ce prix était profitable aux industriels qui avaient des usines raisonnablement équipées. Les matériaux qui entrent dans la fabrication du papier-journal et la main d'oeuvre étaient meilleur marché que maintenant, enfin le coût de distribution de la marchandise manufacturée atteignait à peine 50% du coût actuel. Dès que les prix des matériaux et de la main-d'oeuvre augmentèrent, le prix du papier-journal augmenta aussi graduellement, atteignant \$58.00 la tonne en 1918 et le prix ridicule de \$130, la tonne en 1920.

La période du Présent s'étend de 1923 à la fin de 1936. On se demandera pourquoi cette période couvre un si grand nombre d'années et ne commence pas avec la diminution générale des prix et de la consommation du papier-journal. C'est parce que l'auteur croit à la loi universelle qu'il faut toujours une cause pour produire un effet. La période de 1923 à la fin de 1930 a produit la cause qui a engendré l'effet désagréable dont nous sommes témoins depuis 1930.

Grâce à la propagande, la population entière du Canada a cru à la possibilité de retour du prix exorbitant de \$130, la tonne de papier-journal atteint au début de 1921. Elle a cru que les ressources forestières du Canada étaient les seules au monde capables de produire le papier-journal et les terres à bois ont atteint des valeurs fabuleuses. Elle a cru que le Canada était le seul pays possédant à proximité de ses forêts d'énormes sources hydro-électriques à développer.

Les promoteurs financiers eux, ont trouvé là l'opportunité de vendre des actions et des obligations. Les usines de papier et les terres forestières ont été achetées à des prix élevés et des actions pour des montants encore plus considérables ont été vendues au public. Les nouveaux maîtres de cette industrie ont essayé d'apprendre la fabrication du papier. Il semble qu'ils n'ont découvert qu'il fallait beaucoup d'eau de bonne qualité pour cette fabrication que pour inonder le marché de leurs émissions de nouvelles actions.

Dans l'évaluation d'une propriété la capacité de rapport de l'entreprise est l'unique facteur à considérer; sachant que l'industrie canadienne du papier-journal compte pour 90% de sa production sur l'exportation, les chiffres indiqués sur les prospectus de beaucoup de compagnies sont erronés. On devrait s'efforcer de présenter les faits tels qu'ils sont, pour faire comprendre à ceux qui contrôlent

l'industrie que c'est par la production et la vente des produits manufacturés qu'on peut obtenir des profits et non par la manipulation des valeurs boursières.

La capacité canadienne de production de papier-journal est estimée à 3,500,000 tonnes par an. La production en 1934 a été de 2,600,000 tonnes, soit environ 74% de sa capacité. Malgré l'apparence, la situation n'est pas favorable si l'on considère que 60% de la capacité théorique de production est entre les mains de gardiens juridiques ou a été réorganisée à la fin de 1934.

Il est certain que les prix actuels ne sont pas suffisamment profitables pour le papier-journal au Canada. Le problème à résoudre est celui-ci: A quel prix peut-on vendre le papier-journal dans les conditions actuelles et comment ce prix peut-il être obtenu ?

Il n'y a pas longtemps deux gouvernements provinciaux sont intervenus dans le but d'améliorer les niveaux des prix. Le papier-journal étant exporté dans la proportion de 90% de la production, on peut se demander en quoi des décisions des gouvernements canadiens peuvent influencer sur le marché extérieur et il est même à craindre que ces interventions n'irritent les éditeurs des Etats-Unis qui sont les principaux acheteurs du papier-journal canadien.

Les difficultés éprouvées aujourd'hui par l'industrie du papier-journal au Canada proviennent donc en partie d'un développement insuffisant et sans méthode de cette industrie dans le passé, d'une trop rapide expansion dans le présent et, plus particulièrement, d'un manque de coopération élémentaire.

*LE FUTUR.* — L'industrie canadienne du papier-journal va-t-elle demeurer un sujet de jeu pour quelques-uns au détriment d'un grand nombre ? Le temps n'est-il pas venu de terminer cette partie de jeu ou la partie en vaut-elle encore la peine ?

L'industrie canadienne du papier-journal est saine à sa base mais elle nécessite pour la rendre raisonnablement profitable une collaboration des industriels entre eux pour établir et poursuivre une politique de vente. Il est inutile d'espérer que le niveau des prix montera assez pour rendre profitables les usines au matériel déclassé.

De grands progrès ont été accomplis pendant la dernière décennie, de nouveaux procédés ont été mis en oeuvre et le Canada ne possède plus aucun avantage particulier sur les autres pays en ce qui concerne cette industrie. Le Canada ne peut vendre le papier-journal à l'exportation plus cher que le prix domestique. Mais il est évident que pour être profitable l'industrie canadienne du papier-journal doit aussi augmenter le tonnage exporté ce qui ne peut être obtenu que par l'augmentation naturelle de la consommation.

Les actionnaires de l'industrie canadienne du papier-journal, qu'ils soient individus ou corporations, doivent prévoir une politique à longue portée. Bien des usines devront être modernisées dès qu'elles auront des fonds disponibles; c'est dire que lorsque ces usines seront en opération, les profits devront d'abord servir à renouveler le matériel et non à payer des dividendes aux actionnaires. Si cette façon de procéder n'est pas adoptée pour les usines favorablement situées, il ne pourra y avoir de développement dans cette industrie et le passé se répètera. Alors il n'y aurait pas d'augmentation extraordinaire des prix, mais de nouvelles constructions ailleurs qu'au Canada seraient intensifiées.

Il est évident que le capital-actions inscrit actuellement dans les livres de certaines corporations ne pourra jamais toucher un dividende et qu'il faudra de toute nécessité faire un réajustement.

L'industrie canadienne du papier-journal a besoin que soit établie une bonne politique des marchés, mais il lui faut encore plus une étroite coordination d'une grande partie de sa capacité de production qui se trouve dans des difficultés financières.

Si une politique bien définie n'est pas adoptée maintenant et n'est pas poursuivie à l'avenir, on peut prévoir une lutte pour la survivance des usines qui seront les mieux équipées. Une lutte de prix dans ces conditions serait une calamité pour l'industrie du papier-journal et pour le Canada tout entier.

Après une étude sérieuse de tous les faits qui se rapportent à l'industrie du papier-journal, l'auteur prévoit que la coopération peut amener des conditions meilleures en 1936. De nouvelles améliorations se produiront en 1937 et probablement les prix et la consommation atteindront en 1938 un niveau qui sera satisfaisant pour le producteur et pour le consommateur.

En l'absence de toute coopération, la lutte qui suivra pour l'élimination des usines moins bien équipées, retarderait la reprise dans cette industrie jusqu'en 1940 et peut-être même plus tard.

## La position du Canada et des Etats-Unis dans le retour vers la prospérité

On peut, si l'on veut expliquer le phénomène en disant que le Canada est un pays jeune en voie de développement, mais le fait demeure certain que presque tous les indices comparables montrent que le Canada a fait plus de progrès vers le retour à la normale que les Etats-Unis. Ainsi, d'après les indices, le volume total de la production pendant les six premiers mois de 1935 est un peu au-dessus du niveau des six premiers mois de 1926, tandis que la production des Etats-Unis durant la même période n'atteint que 80% de celle de 1926.

L'énergie électrique produite au Canada dans les premiers mois de 1935 s'élève à 11,380 millions de KW.H. (comparé à 5609 millions K.W.H. pour la même période de 1926). Les chiffres pour les Etats-Unis pendant le même temps sont 47,564 millions K.W.H. en 1935 et 35,457 millions K.W.H. en 1926. Dans les deux pays, on le voit, la production a fait des progrès remarquables, néanmoins sur une base proportionnelle, l'avance du Canada est beaucoup plus considérable. Dans la première moitié de 1926 les exportations canadiennes s'élevaient à 26% de celles des Etats-Unis tandis que pour 1935 elles sont de 29%. Dans les deux pays le volume et la valeur des exportations et des importations ont considérablement baissé, mais la diminution est plus grande pour les Etats-Unis. Comparons maintenant le volume d'activité des deux pays dans chacune des industries ce qui nous fera mieux saisir pourquoi les indices du volume de la production, l'énergie électrique produite et le commerce extérieur sont plus favorables pour le Canada que pour les Etats-Unis.

**MINERAUX:** — Le développement des mines canadiennes représente un facteur important dans les progrès du pays tandis que la diminution de l'activité minière, surtout de la production de charbon constitue un élément considérable dans la dépression des Etats-Unis. Au Canada les exportations de cuivre sont le triple et celles de nickel le double de celles de 1926. Aux Etats-Unis il n'y a pas de mines de nickel et la production du cuivre est estimée à moins de 50% de celle de 1926. La production de plomb et de zinc au Canada est au-dessus de celle de 1926; aux Etats-Unis la production du plomb n'est que 50% et celle de zinc 35% de celle de 1926. Dans les deux pays, durant la période étudiée, la production d'or a été considérable mais tandis que le Canada a produit 80% de plus qu'en 1926, l'augmentation des Etats-Unis n'est que de 33%. Tandis qu'aux Etats-Unis la production d'argent est tombé de 31 millions d'onces, à 17 millions, celle du Canada n'a baissé que de 9 millions à 6 millions d'onces. L'industrie du charbon constitue un problème sérieux pour les Etats-Unis, ce qui n'existe pas au Canada. Entre 1926 et 1935 la production et la consommation du charbon aux Etats-Unis a baissé d'un tiers environ. Au Canada, la production du charbon en 1935 était d'environ 90% de celle des mois correspondants des années précédentes. Tandis que les statistiques indiquent à peu près le même volume de production de métaux précieux pour les deux pays, la production canadienne de charbon en 1935 n'était que 3% de celle des Etats-Unis. Le Canada a ainsi échappé au problème de chômage permanent dans les mines de charbon qui confronte l'Angleterre et les Etats-Unis, résultant de la substitution de l'énergie électrique et des huiles au charbon.

**AGRICULTURE:** — La surproduction des produits agricoles étant un des principaux facteurs de la dépression, la comparaison du volume de la production agricole dans les deux pays ne donnerait pas une idée exacte de la situation comparée de l'agriculteur. Au Canada le revenu total de l'agriculture en 1934 était estimé à environ 55% de celui de 1926, tandis que pour les Etats-Unis il était de 65%. Bien que le gouvernement canadien ait garanti le prix minimum du blé à 87½ cents le boisseau, cette décision ne correspond pas aux prescriptions de l'Agricultural Act des Etats-Unis car le prix fixé par le gouvernement canadien n'est pas loin des prix mondiaux du blé et les agriculteurs canadiens sont en mesure de bénéficier de la moindre reprise des prix mondiaux. Aux Etats-Unis, le gouvernement a limité les superficies pour plusieurs des principales récoltes et les prix dépendent de l'intervention gouvernementale. Les fermiers ont été largement subventionnés au détriment du reste de la population, et, même si un brusque changement survenait dans l'amélioration des exportations, le fermier américain ne pourrait en profiter que dans une période éloignée. Bien que les chiffres cités plus haut semblent donner un avantage au fermier américain, le canadien se trouve en meilleure posture au point de vue du coût de la vie sur la ferme, qui a baissé d'un tiers au Canada et seulement de 16% aux Etats-Unis.

**INDUSTRIE DU BOIS:** — Les exportations de bois canadien en 1935 ont atteint 60% de celles de 1926; celles des Etats-Unis seulement 50%. Il n'y a pas de statistiques comparatives de la production dans les deux pays et les chiffres d'exportation n'ont pas de signification pour les Etats-Unis. L'industrie du bois au Ca-

nada a été dans le marasme pendant la période d'après-guerre. Dans l'est du pays, les stocks s'étaient accumulés pendant des années. Avec la demande venue d'Angleterre, ces stocks disparurent rapidement et les chargements pour l'Europe atteignirent des chiffres records. Evidemment l'industrie canadienne avait été très affectée des tarifs prohibitifs promulgués par les Etats-Unis. Durant les derniers mois les stocks étaient si raréfiés aux Etats-Unis à cause des grèves qui ont affecté les Etats de Washington et de l'Orégon, que l'importation du bois canadien était devenue profitable. Ces ventes inattendues ont compensé l'arrêt récent de la demande venant d'Angleterre.

**PRODUITS MANUFACTURES:** — Au Canada comme aux Etats-Unis l'augmentation rapide de la demande pour les automobiles a été un facteur important dans la reprise industrielle. Evidemment la demande d'essence, d'huiles et de pneus a suivi. Dans les deux pays la consommation de caoutchouc dépasse celle de 1926; au Canada les importations de pétroles sont en 1935 le double de celles de 1926 et aux Etats-Unis l'augmentation de la consommation n'est que de 22%.

Sur les marchés étrangers à cause des tarifs douaniers mondiaux et du prix fixé par les gouvernements sur le blé, le Canada et les Etats-Unis ont perdu du terrain. Il est à remarquer qu'à l'exception des exportations subventionnées, les Etats-Unis ne comptent plus sur le marché mondial de la farine. Ainsi les exportations se sont élevées à un million et demi de barils en 1935, comparé à 4 millions de barils en 1926.

Les exportations de farine canadienne non subventionnées étaient de 2,243,000 barils en 1935, comparé avec 5,298,000 en 1926. Naturellement le marché domestique est relativement plus important aux Etats-Unis et la production totale de farine en 1935 était presque équivalente à celle de 1926, tandis qu'au Canada la production de farine a diminué de presque un tiers.

Les importations canadiennes de coton brut en 1935 étaient d'environ 28% au-dessous de celles de 1926 et la consommation aux Etats-Unis a diminué de seulement 17%. Dans les deux pays la production de soie artificielle a montré un développement remarquable. Comparé à la fabrication totale, ce développement apparaît bien plus important au Canada qu'aux Etats-Unis.

Il y a eu dans les deux pays une augmentation importante pour la consommation des cigarettes. Le Canada a produit 431,000 tonnes d'acier en lingots dans la première moitié de 1926 et 388,000 tonnes en 1935, soit une diminution de 10%. Aux Etats-Unis la production totale a diminué d'un tiers. Tandis que la production canadienne de papier-journal a augmenté de 45%, celle des Etats-Unis a diminué d'autant.

**EMPLOI:** — Dans les deux pays le chômage sur une large échelle a constitué le plus sérieux résultat de la dépression. Au Canada les statistiques courantes indiquent que le volume de l'emploi est légèrement plus élevé qu'en 1926. En tenant compte de l'augmentation de la population entre ces deux dates on peut dire que le nombre index de 100 pour l'emploi, laisse une proportion de 25 à 30% d'ouvriers en chômage. Le chômage n'est pas proportionnellement aussi grand aux Etats-Unis mais on ne peut tirer des conséquences absolues de la comparaison entre les deux pays, les conditions n'étant pas identiques.

(D'après le Bulletin commercial de la Royal Bank).

## Liaison aérienne Nord Atlantique

Une conférence se tient à Ottawa pour mettre au point une liaison aérienne entre le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord via Irlande et Terre-Neuve.

On cite parmi les délégués: John Lydon, du ministère de l'Industrie et du Commerce d'Irlande; J. P. Welsh du ministère des Affaires Etrangères d'Irlande; le Col. Sir Donald Banks, directeur général des postes du Royaume-Uni; le Lt.-Col. F. C. Shelmerdim, directeur général de l'Aviation Civile britannique; et Woods Humphrey, directeur général de l'Imperial Airways.

On discutera les questions qui ont déjà été étudiées dans plusieurs conférences entre les représentants du Royaume-Uni, de l'Etat Libre d'Irlande et de l'Irlande du Nord.

L'Impérial Airways n'a pas encore fait connaître l'itinéraire suivant lequel elle compte relier l'Irlande au Canada.

Mais une société irlandaise travaille activement depuis le début de l'année à faire de son côté une liaison Irlande-Nord-Amérique; aux dernières nouvelles la ligne projetée par l'Irish Transatlantic Air Corporation partirait de Londonderry (Irlande du Nord) pour aboutir à Sydney (Nlle. Ecosse); elle se diviserait ensuite en deux branches, l'une assurant la liaison Montréal et Toronto, l'autre aboutissant à New-York.

Il faut noter que la liaison par l'Arctique, préconisée il y a quelques années, paraît avoir été abandonnée; d'ailleurs les autorités canadiennes ne se sont jamais déclarées en faveur de cette voie, qui aurait traversé des régions difficilement accessibles et où la navigation aurait été trop malaisée bien que l'itinéraire préconisé évitât le plus possible l'océan en passant par les Iles Féroé, l'Islande, le Groenland, la Terre de Baffin et le Labrador.

M. Cecil Hamilton Clendining, président de l'Irish Transatlantic Air corporation prétend que plusieurs financiers de Wall Street sont prêts à l'aider dans son entreprise; sa compagnie procéderait très prochainement à l'aménagement des deux bases envisagées. Elle dispose déjà d'un terrain de 900 acres à quatre milles de Sydney (Nlle. Ecosse) où sera établie la base canadienne; les plans des deux aérodromes seront dressés par Maxell Ayrton, l'architecte des expositions de Wembley et de Philadelphie.

On se demande jusqu'à quel point M. Clendining pourra mener à bonne fin son entreprise si l'Imperial Airways Ltd., (subventionnée par le gouvernement britannique) et la Pan American Airways non seulement ne lui donnent pas leur appui mais établissent de leur côté une autre ligne transatlantique.

En avril dernier une conférence préliminaire avait eu lieu à Ottawa entre d'une part, les représentants du gouvernement canadien, et de l'autre, le Brig. Général Sir Frederic Williamson, et Sir Edward Campbell, du "British Post Office", qui venaient de terminer une randonnée de plus de 46,000 kilomètres au cours de laquelle, après avoir emprunté la ligne des Indes, ils étaient allés discuter avec les autorités néo-zélandaises et australiennes la liaison aérienne des différentes parties de l'Empire.

Peu après, Ottawa reçut la visite de M. Cecil Hamilton Clendining qui proposa comme base nord américaine Notre Dame Bay, aux environs de Botwood, à Terre-Neuve, où il n'y a pas de brouillards et où les glaces ne demeu-

rent que pendant trois mois de l'année; pendant cette période le terminus aurait été Mortier Bay au sud de Placentia Bay. Mais, par la suite, les intéressés préférèrent une station ouverte toute l'année à la navigation aérienne, et ils abandonnèrent Terre-Neuve pour la Nlle. Ecosse. A cette époque il avait été question de Galway comme tête de ligne, et non de Londonderry.

M. Clendining s'était arrêté à trois types susceptibles de naviguer sur cette ligne:

le "Glen Martin flying boat" capable de transporter 46 passagers avec un équipage de 60 hommes, à une vitesse moyenne de 175 milles à l'heure.

le "Sikorsky Clipper" possédant à son actif la performance San Francisco-Honolulu, aller et retour.

le "Jouglas land machine".

Aucun résultat pratique n'était sorti de ces divers pourparlers, mais depuis les autorités britanniques, l'Irish Transatlantic Corporation Ltd., et l'Imperial Airways ont travaillé activement, et Sir Eric Geddes, président de l'Imperial Airways déclarait le 31 octobre dernier que sa compagnie serait vraisemblablement prête à faire dès 1936 les premiers vols d'essai entre l'Irlande et le Canada.

Les autorités du Dominion prétendent de leur côté que dans trois ans au plus un service aérien régulier reliera les deux continents.

On envisage une collaboration étroite avec les Etats-Unis: selon un haut fonctionnaire canadien la moitié des intérêts pourrait être américains et l'autre moitié britanniques.

D'autre part, le New York Times rapporte les déclarations très intéressantes de Martin Wromsky, directeur de la "Deutsche Luft Hansa" qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, où il prépare de son côté une liaison aérienne entre les deux continents. M. Wromsky est naturellement en faveur du plus lourd que l'air; il envisage pour avril prochain le premier voyage du Zeppelin LZ 129, si les essais qui auront lieu prochainement sont satisfaisants. Ce zeppelin de 25 cabines à deux personnes apporterait à ses passagers le maximum de confort (bibliothèque, fumoir, salle à manger, pont promenade, etc...)

M. Wromsky souhaite une collaboration internationale pour la liaison aérienne Nord-Atlantique; il demande que la concurrence n'entre pas en jeu et donne comme exemples la liaison Sud Atlantique et l'entente franco-allemande sur la ligne Paris-Berlin.

Il envisage l'emploi de zeppelins pour le transport des passagers, et des hydravions, avec l'aide de bateaux relais, pour l'exploitation postale. Il discute actuellement avec M. Juan T. Trippe, président de la Pan American Airways, l'organisation du service régulier qu'il voudrait établir l'année prochaine.

On peut s'attendre à ce que, pour rattraper le temps perdu, les autorités canadiennes commencent sans plus tarder l'organisation d'une ligne aérienne entre l'est et l'ouest du Dominion, afin de permettre à la ligne Nord-Atlantique, quand elle sera établie, de se prolonger normalement jusqu'à Vancouver. Cette réalisation incitera sans doute les Américains à créer la liaison Amérique-Asie, en partant de Chicago pour atteindre Winnipeg, le nord de l'Alberta, le Yukon, l'Alaska, le détroit de Behring, le nord de l'Asie, le Japon et la Chine.

## Accord commercial de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis

Le 15 novembre dernier le très Honorable King, Premier Ministre du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis ont signé à Washington un traité de réciprocité entre les deux pays. Cet accord couronne de nombreuses tentatives faites depuis 1866, tentatives qui pour des raisons diverses n'avaient jamais abouti.

Par ce traité de réciprocité les deux pays s'accordent le traitement de la nation la plus favorisée pour tous les articles du tarif, avec cependant cette restriction que cette clause ne comporte pas le tarif spécial accordé par le Canada à tous les pays de l'Empire Britannique ni les avantages accordés par les Etats-Unis à ses colonies et protectorats: Philippines, Canal de Panama, etc.

Dans l'ensemble, les produits originaires des Etats-Unis jouiront du tarif intermédiaire (alors que jusqu'à présent ils étaient sous le tarif général), ainsi que des avantages contractuels consentis à la France.

Dans le tableau 1 annexé à l'accord il y a 180 postes du tarif douanier canadien sur lesquels les Etats-Unis obtiennent des avantages consolidés pour la durée de cet accord. Sur 68 de ces postes les droits du tarif intermédiaire sont réduits, sur 20 autres la franchise tarifaire est accordée et les 92 qui restent jouissent du tarif intermédiaire.

Parmi les produits ainsi favorisés, nous pouvons citer les légumes frais, les viandes fraîches ou salées, les volailles, les fruits et les légumes en conserve, les pamplemousses, les oranges et les citrons. D'autre part il y a lieu de signaler les voitures automobiles et les machines. Les droits sur l'outillage agricole sont réduits de 5 à 12½%; les tracteurs entrent en franchise. L'outillage mécanique industriel est abaissé de 35 à 5% ce qui favorise grandement le renouvellement de l'outillage dans les usines canadiennes.

### EXTRAITS DES STATISTIQUES D'IMPORTATION DU CANADA POUR L'ANNEE 1934.

MARCHANDISES	TOTAL DES	FRANCE	ETATS-UNIS
	IMPORTATIONS		
	\$	\$	\$
Peaux de veau .....	482,237	23,868	282,072
Pelleteries partiellement ou entièrement ouvrées .....	888,000	148,000	428,200
Dentelles tout coton .....	613,732	152,645	21,483
Vêtements en coton .....	376,735	15,403	178,950
Vêtements en fibres végétales .....	51,010	14,242	18,754
Tissus entièrement ou partiellement de soie, ne contenant pas de laine, et autres que tissus contenant de la soie artificielle en majorité .....	330,842	85,799	171,606
Velours de soie de plus de 24 pouces .....	599,800	276,942	288,638
Velours de soie de plus de 24 pouces .....(1933)	632,735	586,066	17,918
Rubans de plus de 24 pouces .....	70,335	21,126	32,598
Tissus de soie pour cravates et foulards .....	819,371	13,983	176,513
Habillements en soie, n. a. d. ....	809,187	99,909	531,979
Tissus entièrement ou partiellement en filés de laine, n. a. d. ....	2,158,719	124,108	61,765
Confection pour enfants (laine) .....	196,956	20,480	72,171
Tissus entièrement ou partiellement de soie artificielle, mais ne contenant pas de laine .....	1,259,147	58,963	199,666
Rubans de soie artificielle .....	116,332	24,746	32,802
Vêtements de soie artificielle .....	125,586	18,939	59,650
Broderie, dentelle sur point, filets, tulle, n.d. ....	514,809	81,443	32,888
Vêtements sacerdotaux .....	23,695	12,835	1,064
Vêtements tricotés .....	682,616	14,917	41,153
Chapeaux de feutre .....	319,430	9,968	79,658
Chapeaux et autres coiffures, n.a.d. et casquettes .....	280,190	28,923	145,905
Lacets, chenille, frange et glands .....	101,786	13,551	58,447
Objets en bois, n.a.d. ....	433,812	16,209	307,118
Papier à lettres .....	64,537	3,089	28,246
Coutellerie .....	930,877	7,266	192,649
Machines pour papeterie .....	318,892	12,098	269,142
Machines pour l'industrie textile .....	3,569,234	11,158	2,517,367
Articles et objets en laiton, n.a.d. ....	1,449,687	15,751	1,117,112
Articles et objets nickelés .....	753,421	10,030	505,545
Cloches pour églises .....	8,432	6,434	1,284
Vaisselle en porcelaine, semi-porcelaine ou faïence .....	2,665,285	18,629	19,007
Verrerie .....	5,239,634	61,699	2,871,242
Vaseline .....	241,063	16,746	165,166
Silex et silex broyé .....	28,427	17,317	7,656
Blanc d'Espagne .....	119,643	10,005	39,885
Articles en celluloïd .....	379,402	5,698	330,677
Désinfectants et matières premières pour leur fabrication .....	438,271	14,619	288,682
Préparations et spécialités pharmaceutiques .....	1,656,735	213,974	719,283
Ocres .....	39,380	7,642	20,965
Parfumerie alcoolisée .....	77,702	57,634	9,335
Parfumerie sans alcool .....	352,625	87,692	226,416
Savon de Marseille .....	66,415	58,751	1,585
Savon de toilette .....	70,076	7,618	20,680
Peignes .....	167,521	6,579	11,093
Bijouterie, n.a.d. ....	621,842	10,840	368,713
Maroquinerie .....	475,722	30,821	199,958
Pipes, articles de fumeurs .....	385,588	146,584	13,231
Instruments de fanfares, non fabriqués au Canada .....	42,503	4,662	27,674
Instruments de chirurgie et appareils de rayons X .....	1,112,497	18,159	698,794

Un grand avantage accordé aux Etats-Unis par ce traité est la franchise pour leurs magazines; ceux-ci étaient taxés à 15 cents par numéro plus une surtaxe proportionnée au nombre de pages de publicité qu'ils contenaient. Tout le matériel de publicité imprimé aux Etats-Unis entrera désormais en franchise au lieu des droits très élevés qu'il supportait.

Le tableau 2 annexé à l'accord comprend 75 postes du tarif américain sur lesquels le Canada obtient des droits réduits, ou la continuation des tarifs existant actuellement, ou la franchise, mais le tout consolidé. Cette garantie de consolidation pour la durée de l'accord constitue un grand avantage. Les produits canadiens favorisés par cet accord sont principalement: les poissons, le bétail, les produits laitiers, les bois bruts, les pommes de terre de semence, les whiskies, etc.

Cependant pour diminuer l'opposition qui se manifestait parmi certains Etats américains, le gouvernement de Washington a eu recours au système de contingentements qui, tout en répondant dans l'ensemble aux besoins de l'exportation canadienne, ne peuvent, parce qu'assez faibles, nuire à la production domestique.

Un memorandum qui n'a pas été publié, est annexé à cet accord, par lequel le Canada s'engage à supprimer les méthodes de fixation arbitraire de la valeur imposable, instituées par le précédent gouvernement. Il faut reconnaître que M. Mackenzie King, Premier Ministre actuel, s'est toujours opposé à ces pratiques qui mettaient l'importateur dans l'impossibilité de prévoir le montant des droits qu'il aurait à acquitter puisqu'une simple décision pouvait augmenter ces droits.

Il est compris que le gouvernement canadien s'est engagé à présenter au parlement une loi accordant aux touristes canadiens de retour d'une visite aux Etats-Unis la franchise sur une valeur de \$100. de marchandises, ainsi que la chose se pratique actuellement pour les touristes américains de retour aux Etats-Unis d'un voyage au Canada.

Cet accord commercial entrera en vigueur le premier janvier 1936 pour une durée de 3 ans. Il peut être dénoncé par une des parties 6 mois avant son expiration; sinon il continuera par tacite reconduction et chacune des deux parties pourra alors le dénoncer sur un avis de 6 mois.

Il est généralement admis que cet accord commercial augmentera considérablement les échanges entre le Canada et les Etats-Unis et stimulera l'économie réciproque des deux pays.

On peut croire que le gouvernement canadien inaugure ainsi une politique de liberté commerciale qui sera suivie de la conclusion de nouvelles ententes. La Conférence de Londres qui doit avoir lieu l'an prochain pour la révision des accords d'Ottawa, permettra au parti libéral, maintenant au pouvoir, de reprendre sa doctrine commerciale favorisant les nations de l'Empire Britannique par une diminution des tarifs de préférence et non par une augmentation des droits à l'égard des pays étrangers.

Certaines exportations françaises au Canada vont souffrir de cette convention puisque les marchandises américaines vont acquitter les mêmes droits que les nôtres et qu'elles auront de plus le grand avantage que constitue le voisinage du Canada et des Etats-Unis. Nous donnons dans le tableau qui suit un extrait des statistiques canadiennes qui renseignera sur ce sujet.

## Exposition française du tourisme

Ainsi que nous l'annoncions dans notre bulletin Septembre-Octobre, nous projetons de présenter au public Montréalais, du 6 au 18 janvier 1936, une exposition du Tourisme.

Les grands magasins T. Eaton & Co., ont bien voulu mettre gracieusement à notre disposition l'emplacement dont nous avions besoin et se chargent également de préparer cette présentation.

Au moment où nous publions ce bulletin, nous avons déjà reçu de l'Office national du Tourisme à Paris trente-sept caisses contenant dioramas, photos, tableaux, maquettes, objets divers, échantillons d'industries régionales etc., qui figureront à notre Exposition.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à M. Roland Marcel, Commissaire général au Tourisme à Paris qui a bien voulu accorder son patronage à notre projet et nous désirons assurer M. Daniel Baqué, Sous-Directeur de l'Office National du Tourisme de notre sincère gratitude pour le splendide effort réalisé en rassemblant en un laps de temps aussi court tout le matériel nécessaire à notre exposition.

M. Robert Tancrede, ami si dévoué de notre Chambre s'est chargé des nombreuses démarches à Paris nécessitées par notre projet; qu'il trouve ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

En plus de la présentation des objets que nous avons mentionnés, les visiteurs de notre Exposition auront le privilège de voir des films touristiques français importés spécialement pour notre manifestation, ils seront présentés au public grâce à l'amabilité de la Compagnie France-film, toujours si dévouée aux intérêts français.

Afin que cette exposition ait un but pratique, les Compagnies de navigation et Agences de voyages y seront représentées, ce qui permettra aux visiteurs d'obtenir sur place tous les renseignements concernant les prix des chemins de fer français, des hôtels, etc. . . .

Enfin, pour susciter encore un plus grand intérêt parmi la population Montréalaise, nous nous proposons d'organiser un concours sous la forme de deux ou trois questions relatives au tourisme en France et la Chambre de Commerce française au Canada sera heureuse d'offrir au gagnant de ce concours un billet New-York - Le Havre et retour à bord d'un magnifique paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique.

C'est en mars 1936 que le Canada participera officiellement à la Foire de Lyon. Nous espérons que le Canada figurera également en mai à la Foire de Paris; en juillet 1936, plus de trois mille canadiens iront en France pour l'inauguration du Monument de Vimy. Tenant compte des circonstances, nous avons tout lieu de croire que le meilleur accueil sera réservé à notre Exposition qui présentera, sous ses multiples aspects attractifs, le domaine thermal, climatique et touristique français.

## EN QUELQUES LIGNES

### Nos visiteurs

Ainsi qu'on le lira d'autre part M. André Frechet, décorateur ensemblier, directeur honoraire de l'Ecole Bouille de Paris, a bien voulu prononcer une causerie à un des déjeûners de notre Chambre de Commerce.

Nous avons eu le plaisir de voir à notre secrétariat M. Pierre Guiochon-Palhardy de Mesnil le Roy (S. & O.) qui poursuit une enquête au Canada sur la production champignonnière. C'est avec plaisir que nous avons mis notre documentation à sa disposition.

### Sur la scène fédérale

Lord Bessborough gouverneur général du Canada et Madame, dont l'inauguration de l'Exposition artistique de produits français fut l'un des derniers actes officiels, sont repartis en Angleterre.

Le nouveau gouverneur général Lord Tweedsmuir est entré en fonctions.

Nous devons signaler qu'à la suite des élections fédérales qui ont eu lieu le 14 octobre dernier, le parti libéral a été élu à une très grande majorité. Le nouveau premier Ministre le très Honorable Mackenzie King a d'ailleurs inauguré son arrivée au pouvoir, ainsi qu'on le verra d'autre part, par un acte d'une portée considérable, la signature du traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis.

### Exportations mondiales de blé

Les exportations mondiales de blé ont atteint 8,128,000 boisseaux au cours de la semaine terminée le 25 novembre au lieu de 10,133,000 la semaine précédente et 10,312,000 la semaine correspondante de 1934. Les exportations nord-américaines et australiennes accusent des diminutions de 685,000 et 1,609,000 respectivement sur la semaine précédente alors que l'on enregistre un léger accroissement pour l'Argentine.

### Importations d'instruments aratoires

Les importations canadiennes d'instruments aratoires et de machines agricoles se sont élevées en octobre à \$179,052 vis-à-vis de \$197,793 un an auparavant.

### La production d'énergie électrique atteint un niveau record.

La production des centrales électriques du Canada a atteint 2,162,569,000 kw-h. en octobre, ce qui est un record. L'indice ressort à 202,55, soit une hausse de 6.64 sur le record précédent établi en septembre.

### Importations de café vert

Le Canada a importé 2,867,448 livres de café vert en octobre en regard de 2,243,662 le mois correspondant de l'année passée. En voici les provenances : Brésil, 857,801 livres; Colombie, 636,673; Est-Africain britannique, 634,909; Jamaïque, 213,225; Royaume-Uni, 186,192; Hawaï, 83,302; Trinidad, 80,125; Etats-Unis, 76,038; Costa-Rica, 59,345; Mexique, 21,024; Venezuela, 20,853; Abyssinie, 4,400; Guatemala, 3,735; Indes néerlandaises, 1,367.

### Importations de papier, de bois à pâte et de pâte à bois

Les importations canadiennes sous cette rubrique s'établissent en octobre à \$572,888 contre \$534,262 le mois correspondant de 1934. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni y sont respectivement pour \$366,660 et \$112,672.

### Importations et exportations de savon

De \$44,170 qu'elles étaient en octobre 1934, nos importations de savons sont passées à \$53,255 le mois correspondant de l'année en cours, dont \$35,060 et \$9,612 respectivement en provenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le savon ordinaire y est pour 376,722 livres; savon en poudre, 178,036; savon de Marseille, 59,831.

Les exportations se sont élevées à 1,610,285 livres valant \$107,672 au lieu de 890,374 livres et \$54,913 en octobre 1934, dont 1,447,082 livres de savon de toilette ayant une valeur de \$101,867. Nos principaux clients ont été le Royaume-Uni et les Pays-Bas avec 498,097 et 903,848 livres respectivement. Le reste se répartit entre onze pays.

### Importations et exportations de fruits

Les importations canadiennes de fruits à l'état frais portent en octobre sur \$898,675 au lieu de \$996,884 le mois correspondant de 1934. Les bananes, notamment en provenance des Antilles, y sont pour \$100,167. Les raisins en provenance des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Belgique, \$106,866. Notre principal fournisseur a été les Etats-Unis avec \$768,878.

Les exportations sont passées de \$1,916,016 à \$2,600,656. Les pommes se classent au premier rang avec \$2,476,092 dont \$2,382,475 et \$41,684 respectivement sur le Royaume-Uni et le Sud-africain. Nos exportations de pommes se répartissent entre 27 pays. Le Royaume-Uni a également pris pour \$7,358 de fraises.

### Importations et exportations d'huiles végétales

Nos importations d'huiles végétales s'établissent en octobre à \$1,254,535, accusant ainsi une plus-value d'environ 50% sur le mois correspondant de 1934. Les exportations ont plus que doublé pour atteindre \$13,615. Les postes les plus importants ont été l'huile de palmiste et l'huile d'arachide.

### Importations en provenance de l'étranger

Nos importations en provenance des pays étrangers s'établissent pour octobre à \$36,439,203 vis-à-vis de \$32,098,956 le mois correspondant de l'année passée, accroissement de \$4,340,247 ou 13%. Nos achats aux Etats-Unis y sont pour \$29,773,518 contre \$25,796,700, augmentation de 3,978,818 ou 15%. Le reste se répartit comme suit (chiffres d'octobre 1934 entre parenthèses) : Allemagne, \$1,002,736 (\$1,256,256); France, \$644,668 (\$636,574); Pérou, \$614,389 (\$559,150); Belgique, \$600,691 (\$361,169); Argentine, \$535,045 (\$415,774); Brésil, \$146,384 (\$57,272); Chine, \$269,105 (\$142,310); Colombie, \$410,034 (\$285,844); Italie, \$220,283 (\$187,660); Japon, \$276,226 (\$359,496); Pays-Bas, \$386,662 (\$450,674); Norvège, \$120,442 (\$52,759); Afrique portugaise, \$45,000 (0); Roumanie, \$33,256 (\$156); Espagne, \$140,029 (\$124,757); Suède, \$172,546 (\$95,341); Suisse, \$262,510 (\$230,193); Venezuela, \$163,136 (\$155,106).

## Déjeuners-causeries

Le premier déjeûner d'octobre de la Chambre de Commerce française au Canada eût lieu le jeudi, 10 octobre au Club Mount Stephen.

Le conférencier à ce déjeûner fut M. Henry Laureys, Directeur de l'Enseignement technique de la Province de Québec, Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. M. Laureys traita du commerce international.

Dans sa courte causerie, saisissante de clarté, de précision et de bons sens, M. Laureys présenta à ses auditeurs un tableau de ce qu'est aujourd'hui le commerce international, réduit à un tiers de ce qu'il était en 1929, analysa les causes de cette diminution et montra la nécessité d'une action prompte, intelligente et coordonnée de tous nos efforts, tant dans le domaine de la stabilisation monétaire, que des importations et exportations entre nations, sans oublier le problème de l'émigration, si nous voulons sortir de la crise présente.

A l'issue de ce déjeûner, le Président, après avoir rappelé la récente promotion de l'Attaché Commercial de France au grade de Commandeur de l'Etoile noire, félicita de nouveau M. Henri de Clerval à qui le prix Clémentel pour 1935 fut décerné.

Avant de quitter le club, les convives assistèrent à la présentation d'un film pris par M. H. de Lanauze, lors de la récente visite des délégués des Hautes Etudes Commerciales de France.

Le 23 octobre, répondant à l'invitation de la Chambre de Commerce de St. Jean, P.Q., c'est dans cette ville que nous eûmes notre déjeûner. Nous fûmes très aimablement accueillis par les membres de la Chambre de Commerce de St. Jean et par les trois usines visitées par nos membres après le déjeûner, mais nous tenons à signaler tout spécialement le très cordial accueil qui nous fût réservé à la Franco-Canadian Dyers Co. par MM. M. Payen et M. Tiberghien.

Nos membres trouveront dans ce bulletin le compte-rendu de notre visite à St. Jean, P.Q.

Lors de notre déjeûner du 7 novembre au Mount Stephen Club, M. Paul Leclair, Ingénieur en Chef du Port de Montréal fit une très intéressante causerie sur le rôle que joue le port dans la vie de la Métropole du Canada.

Il rappela à son auditoire les problèmes à résoudre et tout particulièrement celui du niveau de l'eau. A l'o-

rigine, le St. Laurent présentait, de Québec à Montréal, une profondeur minima de 10 pieds, qui a été amenée par des creusages successifs à 15 pieds en 1852, à 18 en 1857, à 20 en 1868, à 22 en 1878, à 25 en 1882, à 27½ en 1888 et à 30 en 1911. On a cherché depuis 1911 à porter la profondeur minima à 35 pieds, mais la crise a ralenti les travaux de creusage dont les quatre-cinquièmes avaient déjà été effectués.

M. Paul Leclair énuméra ensuite les différents projets à l'étude pour maintenir dans le port le niveau d'eau nécessaire à la navigation et l'augmenter pour permettre la venue des navires de plus fort tonnage.

Enfin, le 21 novembre, le conférencier de notre déjeûner fut M. André Fréchet, décorateur-ensemblier, directeur honoraire de l'École Boule de Paris, de passage à Montréal où il donne une série de conférences sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

D'une manière fort spirituelle et amusante, M. Fréchet expliqua à son auditoire les différents moyens de distinguer les véritables meubles anciens des imitations et fit une rapide comparaison des meubles anciens et modernes.

M. Fréchet adressa ses meilleurs vœux à l'École du Meuble qui vient d'être fondée à Montréal ajoutant que les décorateurs français seraient toujours heureux de collaborer avec les décorateurs canadiens et de compléter éventuellement les travaux de la nouvelle école.

Etaient présents à ces déjeuners: MM. H. Bougearel, Consul de France, Gérant du Consulat général de France, H. de Clerval, Attaché Commercial de France, X. Charles, Attaché au Consulat, M. Charlois et B. de Roussy de Sales, secrétaire général et secrétaire de l'Attaché Commercial de France, L. Besnard, Président de la Chambre de Commerce française au Canada, P. Baumann, D. Bonnard, G. Boussion, G. Brassart, E. Chamberland, E. M. Chamelet, P. Char-ton, P. d'Allemagne, A. Décary, H. de Lanauze, E. Desnoux, F. Ducros, G. Durand, R. Faivre, A. Fréchet, V. Garcia, J. M. Gauvreau, A. Hadamar, Z. Hébert, G. H. Hoyle, R. Hurel, E. Issalys, J. P. Kempf, J. M. Lafon, J. A. Lapointe, H. Laureys, P. Leclair, H. Lefèvre, Me H. MacKay, L. Masson, B. de Massy, A. Monette, C. Montestrue, J. Nolin, G. Parizeau, M. Parizeau, M. Payen, G. Petolas, P. Riou, M. Roux, Taggart Smyth, E. Tétreau, M. Tiberghien, A. Treich, C. Vallet, Dr P. Villard, G. Vinant, P. W. Wright.

## La commission du tarif au Canada

Le président de la Commission du Tarif, l'honorable George H. Sedgewick, c.r., C.M.G., a convoqué des audiences pour les dates suivantes :

*Le mardi, 3 décembre 1935 :*

*Requête No 83* — Une requête du gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni pour obtenir (conformément aux articles 11 et 13 de l'accord intervenu entre le Canada et le Royaume-Uni) une révision des articles du tarif 522, 522a, 522b, 522c (concernant les boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton), 523, 523a, 523b, 523c (concernant certains tissus en coton), et 561 (concernant des tissus composés entièrement ou partiellement de soie artificielle ou de fibres synthétiques similaires).

*Requête No 38* — Une requête de R. P. Sparks, d'Ottawa, pour obtenir une révision des droits de douane sur les filés de soie artificielle appelés filés de cellulose acétate (article 558b du tarif). Cette requête a été étendue pour comprendre les filés de soie artificielle appelés filés de viscose (article 558b du tarif).

*Requête No 39* — Une requête de The Silk Association of Canada, de Toronto, pour obtenir la révision des droits sur les moulinés de soie artificielle (thrown yarns) qui sont énumérés aux articles 558b et 558d du tarif.

*Le lundi, 16 décembre 1935 :*

*Requête No 91* — étant une enquête portant sur les opérations, au Canada, de l'industrie des véhicules moteurs, particulièrement ce qui concerne : les effets des droits ou taxes de douane et d'accise sur cette industrie; la relation qui existe entre la production des pièces et l'industrie des véhicules moteurs en général; le principe et les conséquences du drawback accordé sur les ventes domestiques; le sujet de la contenance de provenance impériale et les frais de distribution; et les prix auxquels les véhicules moteurs devraient être vendus au détail en Canada.

Les audiences seront tenues aux bureaux de la Commission, dans l'immeuble National Research à Ottawa. Elles seront publiques et commenceront à 10 heures 30 de l'avant-midi.

## Le livre français

*Causerie de Monsieur Claude A. Bourgeois, publiciste, radiodiffusée sous les auspices de la Chambre de Commerce Française au Canada, au Poste CKAC (La Presse), à Montréal.*

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'honneur, de vous parler, plusieurs fois déjà, non seulement de la production française, mais encore de la qualité française. Je veux aujourd'hui vous entretenir du *Livre Français*.

Dans l'art de charmer l'esprit, la qualité française se révèle incomparable et, dans le domaine intellectuel, la vogue de la production française s'affirme chaque jour davantage. Mais cela vous tous qui m'écoutez, vous le savez déjà, car je suis convaincu, que pas un d'entre vous, ne pouvez résister bien longtemps à l'irrésistible et fréquente tentation, au désir impérieux, quand ce n'est au besoin pressant, d'acheter et de lire un livre de France, une revue ou un journal français.

Le français lit beaucoup, livres, revues, journaux, périodiques, de toutes natures, et le goût du livre, du beau livre, pour ne pas dire parfois la passion du livre, est extrêmement répandu en France. Et vous, canadiens-français, vous le partagez avec nous, car je connais, pour ma part, quelques fort belles bibliothèques dans Montréal.

La corporation des éditeurs est, en France, représentée par un très grand nombre de maisons. Sans tenir compte des petites firmes qui se créent chaque année, dont quelques-unes demeurent, dont d'autres disparaissent, on peut dire qu'il y a, en France, trois cents maisons, au minimum, qui produisent des livres nouveaux ou exploitent un fonds suffisamment fourni et ont un catalogue.

Les maisons d'édition se répartissent entre Paris et la Province très inégalement. Presque toutes les maisons importantes sont dans la capitale, mais cependant de grandes villes comme Tours, Limoges, Bordeaux, Lille, Avignon, Nancy, sont des centres secondaires d'édition.

L'éditeur qui veut produire régulièrement doit avoir à sa disposition des capitaux très importants. La fabrication, la mise sur le marché, le lancement et la vente d'un livre, exigent beaucoup d'argent, comme une science très grande.

Les maisons d'édition françaises sont généralement des entreprises familiales et, bien que beaucoup d'entre elles soient constituées en sociétés à responsabilité limitée, on peut dire que pratiquement ce n'est pas une collectivité, mais un homme qui leur donne leur impulsion; leur prospérité dépend beaucoup plus de la valeur de cet homme que de leur développement administratif.

Il y a ainsi en France des éditeurs qui, beaucoup plus que des commerçants, sont de grands lettrés et de grands artistes.

Les maisons d'édition sont, en général, spécialisées. Le Syndicat des Editeurs compte douze sections qui sont celles des Livres Classiques, — des Livres de Prix, — de la Littérature Générale, — de la Littérature d'Imagination (romans, théâtre, poésies), — des Livres de Médecine, — des Livres de Sciences Pures et Appliquées, de Sciences Militaires et Navales, — de Livres-Guides et de Cartographie, — de Livres de Piété, — de Livres d'Etrennes, — de grandes publications de luxe, encyclopédies, ouvrages d'architecture et d'art, ouvrages mis en vente à tempérament, — de Livres de Droit et d'Administration, — de Publications populaires et périodiques, — de Livres de

Technologie. Il arrive, mais assez rarement, que plusieurs spécialités se trouvent réunies dans la même maison.

En France, les maisons d'édition ne vendent pas directement au public lecteur. La vente se fait aux libraires.

L'exportation du Livre Français est extrêmement importante, bien que nous constatons, dans ce domaine là également, au cours des dernières années, une régression bien regrettable. J'y reviendrai tout à l'heure, en ce qui concerne à tout le moins, notre Canada.

Le facteur capital de l'exportation du livre français est d'ordre intellectuel et moral: il consiste dans la valeur de l'auteur, dans le prestige au dehors de la culture française, et dans le développement de la connaissance du français à l'extérieur. Là où l'enseignement du français recule, la vente du Livre Français diminue. Tout ce qui est réalisé pour l'expansion de la langue française, pour faire connaître la littérature française, les travaux scientifiques français, a pour résultat d'accroître à l'étranger la vente des livres imprimés en France.

La France exporte à l'étranger des livres de toutes catégories, de toutes spécialités et dans tous les domaines.

Le livre français est aussi varié dans sa présentation que dans son fond lui-même. On trouve des livres de tous les genres et pour toutes les bourses. Le livre français "bon marché" est même beaucoup moins coûteux à l'étranger que le livre anglais, par exemple. Et sous sa toilette modeste, sobrement élégante, il offre encore une grande séduction à laquelle, n'est-ce pas, il est bien difficile de résister.

Mais il n'est guère de plaisir supérieur à celui que l'on éprouve en tenant pieusement entre ses mains, un beau livre, d'abord bien pensé et bien écrit, et, en outre, bien imprimé et harmonieusement relié. C'est un plaisir que, fidèle à ses grandes traditions de toujours, la France d'à présent offre aux amateurs de tous les pays.

Lorsque les artistes et les artisans ont su grouper, autour d'une oeuvre digne d'être conservée, les ressources de leur métier ou de leur art, gravure, caractères robustes et très lisibles, vigoureuse impression typographique, beau papier sonore, reliure agréable à l'oeil et au toucher, — et que de cette collaboration naît une harmonie véritable, comme le chant d'une symphonie, comme un marbre animé, comme une peinture idéale, le livre égale les plus purs chefs-d'oeuvre. Tout concourt à une impression de beauté qui satisfait pleinement le bibliophile, le lettré, l'écrivain. Mais pour atteindre à cette perfection il faut un sens profond des proportions, de l'équilibre, de l'harmonie, de la mesure. L'art du livre est une véritable synthèse de la qualité française.

Mais il n'est pas que le livre français, il y a aussi les revues, les journaux de France, et vous les connaissez également, car ils jouissent auprès de vous tous d'une faveur très marquée et sans cesse grandissante. Et combien on le comprend quand on les connaît, quand on sait combien ils sont nourris, vivants, pleins de sève et d'enseignement. Du reste, le livre a besoin du journal et de la revue, car ils l'aident de leurs rubriques, — critique, tribune littéraire, chroniques, communiqués, publicité. Et si le journal, indispensable aujourd'hui à notre curiosité, à notre besoin de savoir, à notre enseignement de tout ce qui se passe dans le monde, dans tous les ordres; politique, littéraire, industriel, commercial, social, sportif, etc., est créé pour informer sur toutes choses, il doit, tout comme le livre, se présenter, surtout s'il est périodique, sous une forme aussi parfaite que possible,

Le journal et le livre marchent de pair dans le mouvement intellectuel et social. Ils sont tous deux des porteurs d'idées, — au point de vue propagande ils ont une puissance presque égale, — au point de vue présentation, ils doivent être dignes de ceux qui les éditent et de ceux qui, par leur talent, leur nom, leur savoir, contribuent à les faire ce qu'ils sont.

Et c'est là, permettez-moi de vous l'affirmer, le but qu'à côté de l'édition proprement dite poursuit le journalisme français.

Arrêtons-nous, quelques instants, à des chiffres officiels qui ne manquent pas d'intérêt. Je les puise dans les statistiques du commerce extérieur de la France pour l'année 1934, sous la rubrique "Exportation d'Imprimés d'ordre intellectuel: Livres, journaux et périodiques, cartes géographiques et marines, musique gravée ou imprimée". Les chiffres que je vais citer expriment des quintaux métriques et le quintal métrique égale 220 livres anglaises. Or, je vois que les exportations françaises de livres français ont été, en 1934:

- 1° vers la Suisse, de 15,467 quintaux, marquant une progression sur l'année précédente de 1,699 quintaux;
- 2° vers la Belgique et le Luxembourg, de 74,476 quintaux, marquant sur l'année précédente, une progression de 10,990 quintaux;
- 3° vers le Canada, de 1,224 quintaux, en régression sur l'année précédente de 61 quintaux, et sur l'année 1932, exactement de 800 quintaux.

Il ressort donc de ces statistiques que la diminution des exportations de livres, de revues et de journaux français au Canada est extrêmement importante. Laissez-moi ajouter qu'elle est tout autant attristante. Si l'on établit un rapport entre le chiffre de la population de langue française de chacun de ces trois pays, — Canada 3 millions, Belgique et Luxembourg, à eux deux, 4,200,000, Suisse, 1 million — et celui des volumes importés, on constate que la Suisse achète en France treize fois autant de livres français que le Canada, et la Belgique et le Luxembourg réunis, sept fois et demie autant.

N'y a-t-il pas là, pour vous tous qui m'écoutez, une indication extrêmement précise qui doit vous inciter à la réflexion? N'y a-t-il pas là, en puissance, si ce n'est même en rapide évolution, un grave, un très grave danger? Ce n'est pas le moment de le souligner davantage, mais je souhaite, et de tout mon cœur, que vous vous arrétiez à y penser.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, lisez, lisez beaucoup, et des livres, et des revues, et des journaux de France. Vous avez, à Montréal, les librairies les plus complètes et les mieux approvisionnées. Vous pouvez y trouver les dernières nouveautés de Paris, dans tous les domaines, roman, théâtre, poésie, les Livres de Sciences, les Etudes Historiques, les Essais Philosophiques, et ces Livres de combat où s'expriment parfois, avec tant de passion et de vie, des idées neuves d'où jaillira demain une vérité nouvelle. Achetez des revues et des journaux français. Ils sont tous intéressants, elles sont toutes dignes de retenir votre attention et ils sauront si bien, elles et eux, vous séduire et vous charmer. Vous les trouvez toutes à Montréal et, ce qui est, aux heures difficiles que nous vivons, de très grande importance, aux prix les plus modiques et les plus accessibles à toutes les bourses.

Et je veux, en terminant, vous avouer que lorsque je m'attarde ainsi à contempler, à pénétrer, à étudier la production intellectuelle française à l'heure actuelle, je ne puis

me défendre d'une véritable émotion. Il peut y avoir des taches dans les lettres françaises d'aujourd'hui; malgré elles, on finit par être ébloui. Tant de beauté et d'intelligence montent de la terre de France, qu'une telle masse d'esprit, de cette substance indéfinissable qui est comme le miel du monde, offre quelque chose d'auguste et d'héroïque. A la fin, on ne discute plus, on ne voit plus le détail, on ne considère plus que l'ensemble, et on reconnaît qu'à travers les modes, les écoles, les chicanes, même les tares littéraires ou les erreurs philosophiques, la France continue à être un très grand pays intellectuel, le pays même de l'intelligence et de l'art, et à jouer avec gloire sa partie, qui est sans doute encore la première, dans l'orchestre d'où s'élève d'année en année, la symphonie, peut-être vaine et pourtant magnifique de notre univers.

## Les exportations Françaises au Canada

*Causerie de Monsieur Claude A. Bourgeois, publiciste, radiodiffusée sous les auspices de la Chambre de Commerce Française au Canada, au Poste CKAC (La Presse), à Montréal.*

Je voudrais, ce soir, vous bien faire comprendre, avec des exemples à l'appui de mes dires, que la France a été, est, demeure et demeurera une grande nation exportatrice. Les produits français sont désirés, accueillis, achetés dans le monde entier, et la préférence dont ils jouissent, la vogue qui les entoure, est la preuve la meilleure, la plus flagrante, la plus éloquente, de leur excellence même.

Dans tous les ordres de la production, aussi bien artistique qu'industrielle, le nom de la France brille dès l'origine. Et si dans certains cas, elle semble être dépassée par d'autres pays, au point de vue quantitatif, elle garde néanmoins une place enviable dans la production mondiale comme nous le montre l'examen le plus superficiel des statistiques de son commerce extérieur.

Et d'abord, la place que la France occupe parmi les nations exportatrices, est remarquable. Quatrième dans la compétition mondiale, parmi les nations commerçantes, elle se place, avec une exportation de près de cinquante francs par habitant et par an, au même niveau que l'Allemagne, après l'Angleterre, mais avant les Etats-Unis eux-mêmes.

Ces exportations comprennent, pour environ 70%, des produits fabriqués, et la variété de ces articles montre que, dans toutes les branches de la production, la qualité française a su se faire une belle place dans le monde entier.

Il est évident que si, par rapport à 1913, dernière année complète avant ce que j'appellerai "le grand dérangement mondial de 1914 à 1918", les exportations françaises de lingerie, de vêtements, d'objets d'art et de luxe, accusent aujourd'hui une baisse profonde, la France maintient encore, cependant, une exportation considérable dans maints articles où seules la qualité ou l'utilité lui permettent de lutter contre une production concurrente à des prix souvent inférieurs.

Et, il est intéressant de le noter, ces articles, qui sont aujourd'hui à la base des exportations françaises, dont la "qualité" reconnue assure la faveur sur les marchés mondiaux, proviennent de l'industrie lourde française. Ce sont les productions du fer et de l'acier, les produits chimiques, les machines motrices, etc. On ne sait pas assez l'importance de la grosse industrie de France. Elle est pourtant considérable. On oublie trop aussi que la France est un

pays infiniment riche en minerais de tous genres et que son sous-sol, pour ne parler que du minerai de fer, contient le gisement le plus important, actuellement, de l'Europe toute entière. Et je ne cite que pour mémoire la richesse prodigieuse des houillères françaises.

C'est ainsi que l'exportation sidérurgique est devenue, depuis la guerre, un des postes principaux du commerce extérieur de la France.

Nous allons, si vous le permettez, voir rapidement ensemble ce qu'a été, durant la dernière année 1934, par exemple, le commerce franco-canadien. Au cours de l'an dernier, la France a vendu au Canada des marchandises pour un total de \$6,298,000., cependant que durant le même temps le Canada vendait en France des produits canadiens pour un total de \$10,090,000., laissant donc au Canada un excédent d'exportation de \$3,792,000.

Je crois vous avoir déjà dit, au cours d'une de mes causeries, que le commerce de la France avec le Canada n'a pas cessé de décroître depuis 1929. On en trouve les raisons dans la baisse considérable du pouvoir d'achat du marché canadien, provoquée par la crise, dans l'élévation du tarif douanier, dans la dénonciation du traité franco-canadien de 1922, dans les réductions du tarif préférentiel établies par les accords d'Ottawa, enfin, dans la dépréciation du dollar canadien. L'entente commerciale nouvelle de 1933, entre la France et le Canada, n'a enrayé que partiellement la régression des exportations françaises vers le Dominion.

Aujourd'hui, il est permis de concevoir quelques espérances meilleures pour l'avenir immédiat du commerce franco-canadien. Les nouveaux avantages tarifaires prévus par le protocole additionnel à l'arrangement commercial de 1933, protocole additionnel signé le 26 février 1935, devraient, en effet, permettre aux exportations françaises de reprendre substantiellement, d'ici fort peu de temps.

Laissez-moi formuler aussi un autre vœu, et c'est que vous voudrez bien, vous tous qui m'entendez, vous faire dorénavant les apôtres les meilleurs de la production française, dont vous avez vu tant d'exemples de qualité à l'Exposition Artistique des produits français tenue chez Henry Morgan, la grande maison montréalaise depuis si longtemps bien connue de vous tous. Et cet appui, cette aide, ce concours, seront pour les produits de France les plus précieux de tous.

Jetons ensemble, si vous le voulez bien, un regard sur le détail des importations françaises au Canada, en 1934.

A tout Seigneur, tout Honneur. Commençons par les Vins de France. Le Canada lui en a acheté, au cours de l'an dernier, pour \$1,000,788., y compris, bien entendu, les Cognacs qui, sur ce chiffre, se sont élevés, à eux seuls, à \$541,000. Je ne change pas d'avis: Le Canada devrait et pourrait très facilement, avec un peu de bonne volonté, et simplement la compréhension plus claire de son meilleur intérêt, consommer, dans des proportions formidables, infiniment plus de vins français. Je l'ai déjà dit, et j'y reviendrai peut-être quelque jour.

Parmi les produits alimentaires, la France a exporté, en 1934, des noix pour une valeur de \$290,000., — des huiles d'olive, pour \$80,900., — et des fromages, pour \$71,000.

Le Canada a acheté à la France, l'an dernier, des gants pour une somme totale de \$189,452. Il s'agit de

gants de peau et de gants de qualité, — des soieries, pour \$277,000., — des lainages, pour \$217,000., et des dentelles, broderies, filet, tulles, pour \$515,000. La lingerie française figure également dans les achats canadiens, car les canadiennes ont pris le goût des fines lingers parisiennes et ne peuvent plus aujourd'hui s'en passer aisément.

Parmi les articles les plus importants des exportations françaises au Canada, figure le papier à cigarettes. La France en a vendu, en 1934, pour \$381,000. Divers articles de fumeurs, principalement des pipes, figurent, en assez bonne posture, à côté du papier à cigarettes lui-même, pour \$147,000.

Le Canada, l'an dernier, a acheté des livres et journaux français pour une valeur totale de \$190,000.

Les articles religieux représentent des exportations françaises s'élevant à \$76,000. en 1934, en très sérieuse augmentation sur l'année précédente.

Il est réjouissant de constater la faveur grandissante dont jouissent les productions cinématographiques françaises au Canada. Le Canada a, en effet, importé des films français, au cours de l'an dernier, pour une somme totale de \$77,000., contre \$54,000. en 1933, sur une importation totale de \$453,000.

Les exportations françaises de parfumerie se sont élevées au total à \$96,000., et les savons de toilette et savons de Marseille, atteignent le chiffre de \$66,000.

Enfin, les importations de produits pharmaceutiques d'origine française se chiffrent par \$273,000., y compris les vaselines, en 1934.

Et je ne crois pouvoir mieux faire, en terminant qu'en m'étendant un peu, sur les produits pharmaceutiques, que je viens justement de citer.

L'industrie française des produits pharmaceutiques occupe une place de tout premier ordre dans le monde. La spécialité pharmaceutique est essentiellement française. Longtemps avant ceux des autres pays, des pharmaciens français ont compris l'utilité de limiter leur activité et leurs efforts à la seule préparation de quelques médicaments, dont la formule parfaitement étudiée et la fabrication rationnelle et tout à fait scientifique, avec un outillage exactement approprié, nécessitaient tous leurs soins. Ainsi est née, il y a plus d'un demi siècle, une industrie nouvelle dont le développement a été particulièrement rapide. D'abord destinées aux médecins et aux consommateurs de France, les spécialités françaises ont rapidement conquis tous les marchés étrangers. Il n'existe pas un seul pays au monde où l'on ne consomme des spécialités pharmaceutiques françaises.

Laissez-moi terminer ces quelques causeries entièrement consacrées aux produits de France et à leur qualité, en répétant ici une déclaration publique de Son Honneur le Maire de Montréal, Monsieur Camillien Houde, faite par lui, tout récemment, lors de la visite officielle qu'il fit, en compagnie de presque tous les échevins de notre ville, à l'Exposition Artistique des Produits Français, chez Henry Morgan.

"Les produits français, semblables à ceux que nous admirons à cette Exposition, affirma-t-il, ne font pas concurrence aux produits de l'industrie canadienne".

Et que cette affirmation, si réellement vraie, vous incite encore davantage à user de la production française, à consommer, dans tous les domaines, de plus en plus de ces produits français, qui sont des produits de qualité et qui sauront toujours, répondant exactement à tous vos besoins, vous satisfaire pleinement.

## La Chambre de Commerce de St-Jean reçoit La Chambre de Commerce Française au Canada

En réponse à une aimable invitation reçue de la Chambre de Commerce de St. Jean, P.Q., la Chambre de Commerce française au Canada rencontra La Chambre de Commerce de St. Jean à un déjeuner servi le 23 octobre dernier à l'hôtel New Windsor de St. Jean.

M. L. C. Regnier, Président de la Chambre de Commerce de St. Jean et M. Lucien Besnard, Président de la Chambre de Commerce française au Canada présidaient conjointement ce déjeuner.

M. L. C. Regnier souhaite très cordialement la bienvenue aux membres de la Chambre française, il fit remarquer que c'est la première fois qu'une Chambre de Commerce étrangère rend visite à St. Jean et formula le vœu que cet exemple soit suivi pour obtenir une compréhension plus parfaite des besoins réciproques des commerçants et industriels, il rappela les avantages que présente la ville de St. Jean, cita les principales industries de sa localité et notamment les trois usines franco-canadiennes : La Franco-Canadian Dyers Co., Albert Goode Bedin et J. B. Martin.

M. X. Charles, représentant le Consul général de France félicita les deux Chambres de leur rencontre, il rappela que malgré les efforts des gouvernements et le dévouement de leurs représentants officiels pour aider les commerçants et industriels, une large part du travail à accomplir incombaît aux intéressés et que c'est par des réunions comme celle dont il était témoin que des résultats pratiques pouvaient être atteints.

Après avoir remercié le Président et les membres de la Chambre de Commerce de St. Jean de leur cordial accueil, M. L. Besnard expliqua le but de La Chambre de Commerce française, il montra la nécessité de faire revivre le commerce international et rappela que la balance commerciale France-Canada se solde pour les quatre dernières années par un excédent de \$17,481,000 en faveur du Canada.

M. L. Besnard cita les noms et les activités des délégués de La Chambre de Commerce française à ce déjeuner : MM. D. Bonnard, G. Bousson, E.

M. Chamelet, P. d'Allemagne, H. de Lanauze, C. Montestruc, G. Parizeau, M. Parizeau, M. Payen, G. Petolas, M. Tiberghien, A. Treich.

MM. M. Charlois et B. de Roussy de Sales, secrétaire général et secrétaire de l'Attaché Commercial de France assistaient à cette réunion.

Puis M. L. J. Robichaud, président du Comité de réception présenta individuellement les membres de la Chambre de Commerce de St. Jean : MM. J. I. McCabe, vice-président, L. Frich, Jean Meunier, Geo. G. Girard, Maurice Boisclair, Dr H. A. Sabourin, J. M. H. Lord, J. I. Bilodeau, E. Choquette, P. Trahan, J. C. Lorden, Jos. Pagé, David Lord, C. A. Rivet, Roméo Alexandre, Moïse Lebeau, Dr Paul Morin, Moïse Lasnier, A. O. Talbot, J. A. Beaulieu, Elzéar Lacombe, Jos Daigneault.

Après le déjeuner, les membres des deux Chambres firent une visite fort intéressante des usines de la Franco-Canadian Dyers Co. sous la conduite de MM. M. Payen et M. Tiberghien à l'issue de laquelle un vin d'honneur leur fut offert, puis les délégués se rendirent aux ateliers J. B. Martin et terminèrent la journée par la visite des ateliers d'Albert Godde Bedin.

## Félicitations

C'est avec un très grand plaisir que nous avons appris la nomination de M. Henry Laureys, Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal au poste de Directeur de l'enseignement technique de la Province de Québec.

Les hautes qualifications de notre collègue et ami M. Henry Laureys et les splendides résultats déjà obtenus par lui à l'École des Hautes Etudes commerciales nous font applaudir à ce choix heureux et nous prions M. Laureys d'agréer nos plus vives félicitations.

## Union des Français de l'étranger

Nous venons de recevoir de l'Union des français de l'étranger un certain nombre de carnets de timbres qui sont vendus au profit des Colonies de vacances, organisées pour les petits français de l'étranger.

Nous tenons ces carnets à la disposition de nos membres et de leurs amis. Le profit de leur vente est destiné à une bonne oeuvre qui mérite d'être encouragée.

## L'art du meuble

M. André Fréchet, décorateur ensemblier, directeur honoraire de l'École Boule de Paris donne actuellement à Montréal une série de conférences sur l'art du meuble et la décoration.

Toutes ces conférences, accompagnées de projections sont présentées par M. A. Fréchet d'une manière si spirituelle qu'elles attirent à l'École technique où elles sont données une nombreuse assistance et remportent le plus grand succès.

Au cours d'une récente conférence un certain nombre de moulages d'art, de travaux de sculptures sur bois, d'ébénisterie, de menuiserie en sièges et de ciselures offerts par les Musée du Louvre et l'École Boule furent présentés à l'École du Meuble qui vient d'être fondée à Montréal.

Ce beau geste fut très apprécié de nos amis canadiens et nous félicitons M. Mettmann, Conservateur du Musée des Arts décoratifs et M. H. Luc, directeur général de l'enseignement technique au Ministère de l'Éducation Nationale à Paris, grâce à qui ces pièces ont été offertes à l'École du Meuble de Montréal.

## Propositions d'affaires

### Agents ou Importateurs Canadiens demandés pour :

- 100.—Tapis brosses en fibre de coco, nattes en joncs plats et joncs retors.
- 101.—Brosses et pinceaux à peindre.
- 102.—Tableaux.
- 103.—Objets funéraires en métal.
- 104.—Couteaux inoxydables de table, de cuisine, de boucher et ciseaux.
- 105.—Soutanes.
- 106.—Rubans soieries et velours pour mode et couture, unis et fantaisie.
- 107.—Modèles de fourrure.
- 108.—Peaux de lapin.
- 109.—Boutons pour cols et manchettes (de fantaisie).
- 110.—Laines à tricoter en écheveaux et en pelotes.
- 111.—Perles, imitation de la vraie perle, incassable et inaltérable, bijouterie, colliers, etc.
- 112.—Albums de travaux pour dames.
- 113.—Papeterie, cartonnages, cartes postales, etc.
- 114.—Appareils à rayons violets, mas-seurs, postes de soudure.
- 115.—Huiles essentielles, matières premières pour la savonnerie et la parfumerie, produits coloniaux, herboristerie, etc.
- 116.—Huiles d'olive.
- 117.—Dents artificielles.
- 118.—Liqueurs sans alcool.
- 119.—Champagne.
- 120.—Vins des Pères Blancs. (rouges, blancs, muscat, d'Alicante, etc.).

## Les vins de France

CAUSERIE de Monsieur CLAUDE A. BOURGEOIS,  
PUBLICISTE, radiodiffusée sous les auspices de la  
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE  
AU CANADA, au Poste CKAC,  
(La Presse), à Montréal.

A l'occasion de l'Exposition Artistique de Produits Français, la Chambre de Commerce Française au Canada, grâce au concours si généreux du président et des directeurs du Poste CKAC, qu'elle en remercie très sincèrement, a résolu de vous entretenir de la France et des produits français, entre tous produits de qualité.

Et c'est pourquoi, j'ai, ce soir, l'honneur et le plaisir de venir, au cours d'une brève causerie d'un quart d'heure, vous parler des "Vins de France".

La France qui produit tant de richesses est, par excellence, la patrie du vin, le pays des plus beaux vins du monde. Elle en produit une collection variée infiniment, de couleur, d'arôme et de goût. D'autres nations possèdent des crus remarquables comme l'Italie et l'Espagne. Mais c'est bien la France qui est le paradis du vin, et celui des vrais amateurs du vin.

Le vignoble français est très vaste. Sur quatre-vingt-neuf départements, on peut dire que quatre-vingts cultivent la vigne, ceux-là seuls y renoncent auxquels leur climat l'interdit. La vigne exige, en effet, que les froids de l'hiver ne soient pas trop rigoureux, et l'été suffisamment long et chaud pour assurer la maturation. Le vignoble enserré de son réseau tout le territoire français. Partout on récolte le vin et on le consomme.

J'insiste sur ce point, car, sur les cartes de vins que restaurateurs et hôteliers présentent aux clients, sur les listes de fines bouteilles que l'on trouve dans le commerce, on ne voit guère que les trois grandes divisions classiques : Bordeaux, Bourgogne, Champagne. Est-ce donc que tous les autres vins de France soient négligeables et indignes de figurer sur une table bien servie? Que non pas! mais les catégories sont une infirmité de l'esprit humain, trop faible pour embrasser des collectivités, et qui a toujours tendance à diviser même injustement pour simplifier davantage.

Si vous le voulez bien, nous allons, très hâtivement, parcourir ensemble les points principaux du vignoble français et vous verrez que partout en France, de la Meuse aux Pyrénées Orientales, de l'Alsace à la Loire-Inférieure, le cep étend son domaine. Sans doute, avec des différences appréciables, mais partout avec un égal succès.

Commençons notre promenade à travers les crus par la Champagne. C'est sur les côtes de la Montagne de Reims, d'Épernay, d'Avise et dans un territoire très délimité, que l'on cultive la vigne qui donne les grands crus de Champagne. Le Champagne est le vin qui demande certainement, dès la récolte du grain de raisin, et tout au long de sa fabrication, le plus de soins méticuleux et la science la plus grande. Ce n'est que de six à dix ans après la récolte que le vin de champagne peut être livré à la consommation. Vous savez tous quel merveilleux nectar il est alors, et quelle joie naît des coupes où pétillent son liquide d'or.

Le vin de Bordeaux est peut-être le plus illustre des vins de France et celui dont les quartiers de noblesse sont les plus anciens. La renommée du Bordeaux remonte à la plus haute antiquité. À côté des vins courants, qui figu-

rent tous les jours sur la table de chaque français, il produit les plus illustres grands vins de cru. Dans le Bordelais, la vigne est l'objet de soins jaloux. La vendange, dans les grands crus, se fait au ciseau, grain à grain, au fur et à mesure de la maturation, et en plusieurs cueillettes.

Les vins rouges peuvent être classés en quatre groupes : Vins de Médoc, des Graves, de St-Emilion et de Pomerol et des Côtes du Fronsadais, du Bourgetis et du Blayais.

Les vins blancs sont de Sauternes, de Barsac, de Ste-Croix du Mont, de Loupiac, de Cérons, des Graves et de l'Entre-deux-Mers.

Les grands crus du Bordelais sont de véritables oeuvres d'art qui témoignent de longs siècles de civilisation.

La réputation des vins de Bourgogne est aussi universelle et presque aussi ancienne que celle des vins de Bordeaux et des vins de Champagne. Les crus de Bourgogne sont produits par la côte couverte de vignes qui s'étend de Dijon à Chagny. Elle est parallèle à la Rivière la Saône et sa constitution géologique, très spéciale, imprime aux vins qui en sortent, des caractères très tranchés. La Bourgogne produit principalement des vins rouges, mais aussi des vins blancs. Tous, ont leur place marquée dans les meilleures caves, et constituent réellement le plus efficace des fortifiants et des toniques. Les plus célèbres des vins de Bourgogne sont ceux de la Côte de Nuits, les Chambertin, les Musigny, les Vougeot, les Vosne-Romanée, les Pommard, les Volnay, les Meursault, les Montrachet. Ce sont encore les vins de la Côte Chalonnaise, les Mercuray et les Civry, — ceux du Maconnais et du Beaujolais, avec les vins de Pouilly, de Moulin-à-Vent, des Thorins et de Fleurie.

Les antiques provinces françaises de la Touraine et de l'Anjou ont, elles aussi, cultivé de tous temps, des vignobles réputés. Les vignes plantées sur les bords de la Loire donnent des vins légers au palais et infiniment agréables au goût. Les plus fameux de ces vins sont les Vins de Saumur, que l'on transforme en mousseux avec les mêmes méthodes qu'en Champagne.

Les Vins de la Vallée du Rhône sont justement renommés. On a dit d'eux que c'est "du soleil en bouteille". Ce sont des vins veloutés dont les plus connus sont les vins de la Côte-Rotie, ceux de l'Ermitage et ceux de Chateau-neuf du Pape.

Puis nous avons aussi les vins du Rhin français, vins d'Alsace blancs, délicieusement fruités, et qui sont si bons à boire très frais. Les vins du Jura, dont les plus célèbres sont les vins d'Arbois, et de Chateau-Châlon, les vins du Béarn, qui comptent parmi les plus anciens et qu'aimait tant le bon Roi Henri IV, et, pris un peu au hasard, ceux de l'Aube et de la Haute-Marne, ceux aussi du magnifique terroir de la Dordogne, dont le fameux Montbazillac, ceux de Cahors, et tant d'autres vins charmants, sans prétention, et dont la qualité est autrement bonne que la réputation. Il faudrait des heures pour chanter la gloire de tous les vins de France, en dehors de ceux que je viens de citer. Je veux cependant encore parler des départements du midi de la France et de l'Algérie, qui produisent à eux seuls, la majeure partie des vins ordinaires français, c'est-à-dire des vins de la consommation la plus courante. Les principaux centres vinicoles de ces régions, et les plus connus, sont Béziers, Narbonne, Montpellier, Nîmes, Oran, Alger, Constantine. Ce sont des vins de table agréables et très fruités. On trouve parmi eux d'excellents vins de liqueur, tels que les Frontignan et les Banyuls.

Enfin, on ne peut, même très imparfaitement et d'une manière fort incomplète, parler des vins de France sans dire un mot aussi des eaux-de-vie françaises. Les eaux-de-vie, on le sait, sont obtenues par la distillation de certains vins et la plus connue d'entre elles, comme la plus célèbre, est le Cognac. Elle est produite par la distillation du vin de Charente. Nulle part en France ni à l'étranger, on ne peut faire de Cognac que dans la région délimitée qui comprend à peu près exactement les départements de la Charente et de la Charente Inférieure. Le Cognac est une eau-de-vie inégalable qui, après avoir été conservée plusieurs années dans des barriques de chêne, est mise en vente dans le monde entier. La qualité du Cognac est due, non seulement au vin blanc frais et bouqueté qui sert à le préparer et à la perfection des appareils spéciaux qui servent à le distiller, mais surtout au terrain et au climat, qui ne peuvent nulle part ailleurs se présenter ensemble, et avec les mêmes caractères.

Parmi les autres eaux-de-vie de France, il faut encore citer l'Armagnac fait avec des vins du Gers, du Lot-et-Garonne et des Landes. Le terrain et le climat étant différents de ceux des Charentes, l'Armagnac a un bouquet distinct de celui du Cognac. Cognac et Armagnac, quintessences en quelque sorte du vin de France, en possèdent les merveilleuses qualités.

Le vin fait partie de l'hygiène, de la santé, de la vigueur, de la joie de vivre, et il est aussi déraisonnable, aussi illogique de le proscrire par principe, que d'en abuser. Le véritable connaisseur, l'amateur réel du vin, qui use sans abuser et garde dans le plaisir de boire une modération d'autant plus méritoire qu'on est parfois tenté de la transgresser, aime le vin autant pour le bien-être d'ordre physique qu'il en ressent, que pour le véritable bien-être moral et intellectuel qu'il procure. Beaudelaire, parlant du vin, disait "l'on boit du génie". Et cela n'est pas une vaine image. La sagesse particulière de la race française est en partie faite, certainement, de ce contact vivant que lui donne le vin, avec la terre.

L'art du vigneron est difficile. Aucun autre ne réclame plus de persévérance et de continuité. Qui dira d'ailleurs, au prix de quelle longue patience, les vigneronnes ont appris à vendanger. C'est un art et la vendange bordelaise, par exemple, s'accomplit comme un véritable sacerdoce. Et l'on comprend, quand on connaît le mérite infini de ceux qui travaillent la vigne, quand on a compris le point de perfection auquel ils ont porté leurs produits, que les pouvoirs publics se soient préoccupés de défendre le droit de propriété que représentent pour eux les appellations d'origine. Non seulement ces lois de protection ont pour but de défendre les intérêts des producteurs eux-mêmes, mais encore celui de protéger, de la façon la plus utile et la plus nécessaire, le consommateur. Il n'est de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, que ceux produits en France et dans les régions bien délimitées par les règlements du lieu de production. S'approprier ces noms et en baptiser des produits d'occasion, dépourvus souvent de toute qualité, c'est faire oeuvre coupable, néfaste tout autant au consommateur qu'aux producteurs français eux-mêmes.

Le sujet que, ce soir, j'ai esquissé devant vous est tellement vaste, qu'il me faudrait plusieurs heures pour le traiter dans toutes ses parties. J'aurais voulu vous dire qu'il est une science, et infiniment plaisante à pénétrer, de bien boire le vin, comme de le bien servir et de le bien préparer. Une bouteille, en effet, demande des soins, à n'être pas brutalisée, à ne pas subir de températures extrêmes sans que le

besoin s'en fasse sentir, le vin veut être bu de certaine façon et non pas d'autres, dans des verres appropriés, et de préférence, quand ce n'est de toute nécessité, avec tel ou tel mets et non pas avec tels autres. Et là, je ne puis résister au désir de vous dire que pour bien goûter le vin, pour en pénétrer toute la saveur, pour en retirer tout le bénéfice, pour l'aimer, en un mot, il faut le boire en mangeant. Pour un véritable amateur, permettez-moi de vous dire pour un français, pour une française, le vin, est l'élément principal d'un repas. Bien manger ne compte pas, si ce n'est pour bien boire. Et non pas des quantités excessives, bien loin de là, mais des quantités raisonnables, et surtout des bons vins, des crus spécialement choisis pour se marier avec tel ou tel plat, selon les règles intangibles d'une science dont j'aurais aimé vous dire les principes, ce soir. Je ne le puis, hélas.

Et l'on s'étonne encore, devant toutes les qualités du vin, comme devant simplement la qualité des vins de France, qu'ils aient de par le monde, et même au Canada, des ennemis. Le vin, les vins de France, n'ont jamais fait de mal à personne. Selon une vieille coutume, qui remonte à bien loin, on en donne, en France, aux enfants nouveaunés, comme une liqueur de vie, un élixir de force. La médecine jamais n'a condamné le vin, je pourrais, sur ce point, citer dix, vingt, cent auteurs différents, bien mieux, le traitement par le vin de nombreuses maladies est non seulement indiqué, recommandé, mais mis en pratique, par les plus grands maîtres de la médecine moderne. J'avais sous les yeux, ces jours-ci encore, une étude du Dr Dieulafé, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, démontrant que l'usage du vin préserve du cancer. Le Dr Weissenbach, médecin des Hôpitaux de Paris, dit que l'usage du vin ne doit pas être interdit aux rhumatisants, que bien au contraire, il doit être recommandé, pourvu qu'il s'agisse de vins naturels, de bonne qualité, pris au cours des repas et en quantité modérée.

J'ai eu ainsi entre les mains, dix témoignages, si ce n'est plus, de médecins éminents, recommandant tous, d'une manière générale, ou dans le cas particulier de certaines maladies, l'usage du vin, du vin naturel, s'entend. Je ne puis les citer tous, mais je ne résiste pas à vous lire cette déclaration du Professeur Charles Richet, membre de l'Institut, l'un des plus grands savants de France, qui déclare d'une manière formelle : "Le vin naturel pris à dose modérée, ne produit jamais l'alcoolisme." Ajoutant encore : "Il est à remarquer que l'alcoolisme sévit infiniment plus sur les consommateurs de boissons alcooliques distillées que sur les buveurs de vins."

Ce vin de France qui, au témoignage des plus éminents hygiénistes et médecins, est bienfaisant et utile à la santé, ce vin de France qui est l'aliment le plus riche en calories, qui est le stimulant tonique le plus actif, qui facilite le travail musculaire et l'effort physique, ce vin de France, source de puissance cérébrale et d'activité spirituelle, — ce vin de France, qui réjouira vos coeurs et mettra tant de joie dans votre vie, accueillez-le comme un ami, recherchez sa compagnie, connaissez-le mieux, pénétrez-le, traitez-le bien, consommez-en, puisiez en lui une force plus grande, et vous l'aimerez, je vous l'assure.

## Bulletin Commercial du Canada

Le mois de novembre comptera dans l'histoire économique du Canada à cause de l'heureuse conclusion d'un traité de réciprocité commerciale entre notre pays et les Etats-Unis. Ce traité, qui prend effet le 1er janvier, ouvre de nouvelles possibilités aux industries de base du Canada et ne causera, il faut l'espérer, qu'un minimum de tort aux industries manufacturières ainsi qu'aux employés et aux centres qui en vivent. En vertu de l'accord, des abaissements de tarif nombreux seront faits dans les deux pays. Les produits canadiens de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêcheries maritimes et intérieures, de même que certains alcools, obtiennent un accès plus facile aux Etats-Unis et, bien que dans certains cas — notamment le bétail, le bois, la crème, etc. — le gouvernement américain ait imposé des restrictions de quantité, les quote-parts sont assez considérables pour procurer des avantages sensibles aux intérêts canadiens. Les produits américains que vise le traité entreront au Canada pour la plupart sous le tarif intermédiaire, mais dans certains cas ils bénéficieront de droits encore plus bas; en outre, le Gouvernement canadien s'est engagé à modifier considérablement les méthodes d'évaluation de la douane. Les produits canadiens tels que le papier-journal, le bois à pâte et la pâte de bois restent en franchise. Une autre clause prévoit l'abaissement des droits sur les outillages, etc., destinés aux industries fondamentales du Dominion. On s'est efforcé de respecter les accords de commerce impériaux et de soulager l'industrie nationale soit au Canada soit aux Etats-Unis, advenant une concurrence intense de la part d'une tierce nation. Les Etats-Unis et le Canada s'accordent mutuellement la clause de la nation la plus favorisée. Le traité a une durée de trois ans et prend fin moyennant six mois d'avis.

La persistance du temps doux a retardé les achats de marchandises d'hiver qui viennent ordinairement stimuler les affaires à la fin d'octobre, mais, en dehors de cela, le commerce de détail s'est maintenu de façon satisfaisante. L'industrie offre plusieurs signes de reprise générale. Par comparaison avec octobre l'an dernier, il y a accroissement notable de la production de papier-journal, d'acier en lingots, de fonte et d'automobiles. L'industrie minière, grâce à la hausse de ces produits, jouit toujours d'une grande prospérité. En octobre, les exportations de cuivre ont été de 480,893 cwt. contre 287,800 cwt. en octobre 1934; celles de nickel, de 135,677 cwt. au lieu de 93,075 cwt. en octobre 1934, et les envois d'or à la Monnaie ou à l'étranger se sont chiffrés par 294,871 onces contre 278,886 il y a un an. Dans l'industrie du bois, les exportations de planches, en octobre, atteignent 138,118,000 pieds, au lieu de 122,849,000 en octobre 1934, tandis que celles de bardeaux — 340,354 carrés — sont plus que le double d'il y a un an. L'industrie des conserves de saumon a trouvé de meilleurs marchés d'exportation et ses exportations d'octobre ont été de 98,585 cwt. contre 46,765 cwt. en octobre 1934. La majorité des fabriques ont un bon nombre de commandes. Le chômage est toujours un problème grave dans plusieurs centres, mais moins qu'il y a un an. Les industries du bâtiment ont plus de travaux à faire que depuis plusieurs années à la même époque. La valeur des nouveaux contrats de construction adjugés en octobre est de \$14,925,000 contre \$11,153,000 en octobre 1934.

Un sous-comité du Cabinet fédéral s'est occupé et s'occupe du problème de la future politique de vente du blé et l'on attend une décision prochaine sur ce sujet. Il y a encore beaucoup de blé entreposé au Canada, le total au 8 novembre étant de 269,139,000 boisseaux, soit un peu moins qu'il y a une semaine mais beaucoup plus que l'an dernier à cette date. Toutefois, l'on a diminué l'estimation de la récolte de cette année. Au lieu d'une récolte de blé de 290,541,000 boisseaux, le total sera de 273,971,000, soit un peu moins qu'en 1934 — 275,849,000.

Les relevés du commerce d'octobre sont encourageants: les exportations et les réexportations forment un total de \$85,749,000, au lieu de \$68,313,000 en octobre 1934. Les importations s'élèvent à \$51,283,000 en regard de \$47,228,000. On note une avance pour neuf des douze principaux articles d'exportation, la plus forte avance étant pour le blé, dont les sorties ont augmenté de \$18,095,000 à \$25,473,000, le cuivre, de \$1,987,000 à 3,830,000, le nickel, de \$2,260,000 à \$3,640,000, et le papier-journal, de \$6,958,000 à \$8,178,000. Le commerce extérieur global des sept premiers mois de l'exercice financier est de \$767,000,000 à rapprocher de \$699,000,000 la même période l'an dernier, soit quelque 91½% de plus.

La situation financière n'est pas satisfaisante, car, au cours d'octobre, le rendement des impôts fédéraux — \$27,911,000 au lieu de \$27,236,000 en octobre 1934 — n'accuse qu'un peu d'augmentation, tandis que les dépenses du mois, dépenses ordinaires, de capital et spéciales, s'élèvent à \$48,098,000, au lieu de \$43,889,000. Les sept premiers mois de l'exercice, les \$226,780,000 de recettes ordinaires sont en progression de \$11,000,000, et l'emportent sur les dépenses ordinaires de la période, qui sont de \$205,177,000.

Le rapport des banques, en septembre, révèle que les dépôts à demande ont augmenté de \$36,000,000 pour le mois et que le portefeuille de titres s'est accru de \$62,000,000. Les dépôts à préavis dépassent aussi le niveau des dernières années. Les débits bancaires d'octobre s'élèvent à \$2,907,000,000, en regard de \$3,409,000,000 en octobre 1934.

Sur le marché des changes, au cours du mois dernier, la livre sterling a fléchi de 4.99 à 4.96½, pour remonter plus tard à 4.98. Le dollar américain a baissé de 15-8% à 15-16% de prime, pour remonter plus tard à 13-16%. Le franc français et les autres devises européennes ont généralement peu fluctué, dans le sens du dollar américain. Le marché des obligations a été solide; il y a eu peu d'émissions de titres de gouvernements et municipalités, de même que de bonnes obligations industrielles. Le 4 novembre, le Ministre des Finances a offert en souscription une nouvelle émission de \$75,000,000 d'obligations du Dominion du Canada, consistant en Bons 2% à 4 ans, à 99.43 pour rapporter 2.15%, et en Bons 3% à 20 ans, à 98.75, pour rapporter 3.08%. L'émission a été souscrite au-delà, et le Gouvernement a réparti l'émission en \$20,000,000 des premiers et \$55,000,000 des autres. Le 15 novembre, la province de la Nouvelle-Ecosse a vendu \$3,012,000 de débentures 2½% à cinq ans, et \$4,140,000 de 3% à 12 ans. Ces titres se sont vendus au public à 100.25, pour rapporter 2.45%, et à 98 pour rapporter environ 3.20%.

(Banque de Montréal)

## The French Budget for 1936

The Budget Estimates for 1936 are now under consideration by the Parliamentary Financial Commission. Submitted in good time this important document will be the subject of manifold comments, but whatever criticisms or praise it will necessarily give rise to, it is only fair to do homage to the very valuable effort made by the French Government towards the achievement of a balance resting upon accurate and carefully controlled data.

In an interview published by the Press, the Minister of Finance made a number of interesting statements and defined the spirit in which he and his collaborators set about accomplishing their task. The Budget for 1936 has been drawn up with genuine concern for financial morality. Without underestimating the very serious difficulties of the situation, the Government refused to give way to any pessimistic learnings: they faced the facts boldly and nevertheless took their stand upon optimistic data. Having reached the conclusion of his task, the Minister has no hesitation in stating that the era of budgetary disappointments which has weighed so heavily upon the country has now come to an end.

Let us first of all glance briefly at the past: in 1928 — when the franc was stabilised — the Budget amounted to 44,200,000,000 francs;

by 1932, it had risen to 55,000,000,000 francs;

in 1935, a powerful effort reduced it to 47,800,000,000 francs;

finally, the estimates for 1936 stand at 40,010,000,000 francs.

M. Marcel Regnier paid a well-deserved tribute to his predecessor, M. Germain-Martin, "who had cut down all the expenses of the State as drastically as was possible at the time, and succeeded, by a general amendment of our fiscal system, in rendering it both more flexible, and more fairly distributed." The Estimates for 1936 reduce the recourse of the State to borrowing by more than half, as compared with the average amount recorded for the last four financial periods.

The Estimates submitted, which were awaited with special interest, throw into relief the results obtained by the Government's recourse to the decree-laws, those achieved in July last being specially manifest, leading as they do to an aggregate decrease in the Estimates of about 5,500,000,000 francs. Of this amount, 5,150,000,000 francs goes to lighten the General Budget. The cuts effected in the original Estimates submitted by the several Departments resulted in a deflation in the amount of the Budget of almost 8,000,000,000 francs, in comparison with the Estimates for 1935. This result has been brought about in spite of the unavoidable increase of certain items

of expenditure such, for instance, as the service of the Public Debt, a charge heavier by more than 700,000,000 francs than before.

In order fully to realise the extent of the effort achieved, it is necessary to take into consideration the fact that with the Budget for 1935 standing at 47,817,000,000 francs, had things remained as they were at the beginning of 1935, the Budget for 1936 would have reached a total of 49,000,000,000 francs. Thus the considerable deflation effected by the Government amounts to 9,000,000,000 francs.

It should be remembered that the aggregate revenue accruing for budgetary purposes has declined by over 8,000,000,000 francs since 1930. Yet, in spite of this, and with the depression at its height that revenue amounted to more than 43,000,000,000 francs in 1934. But the consequences of the depression have brought out the fact that the decline previously observed was becoming more and more considerable, that the State would no longer be able to reckon upon an aggregate revenue of more than about 41,000,000,000 francs, and as a matter of fact this total exceeds the amount now anticipated. The bold fiscal measures embodied in the decree-laws enable us to anticipate a budgetary surplus of 1,570,000,000 francs. Moreover this estimate is a very conservative one: the Government has proceeded on the basis of the estimated revenue from indirect taxation for the twelve months ending June 30, 1935.

In the estimated expenditure we find the same concern for straight-forward exactness, and it is in consideration of this extremely conservative estimation of revenue and expenditure that we are justified in endorsing the Minister's statement that concern for financial morality has presided over the elaboration of his plan.

Besides the ordinary Budget, there is one that may be termed a sort of extraordinary Budget, the so-called *Fonds d'armement, d'outillage et d'avances aux travaux*. Hitherto the expenditure coming under this head constituted what was styled the Treasury's Budget proper. The Minister was unwilling to continue to follow this somewhat occult process, deeming it appropriate that the whole of the expenses incurred by the State should be known. These special items of expenditure will amount to 6,200,000,000 francs in round figures.

The loans to be floated by the State are cut down by more than 50 per cent, as compared with the average for the last four years; they are to cover strictly extraordinary expenses and are therefore not renewable in principle.

The above few data are sufficient to allow our readers to form a general idea on the Budget now under consideration and which may already be said to constitute a regular feat.

# Monthly Economic Indices in France

In these indices wholesale prices are up in domestic as well as in foreign markets and the difference between French and foreign prices decreased slightly. Unemployment is up. Exports of manufactured goods are down two points. There is a heavy decrease in sales taxes.

*Business Indices — (1913-14 = 100 except as indicated)*

	Yearly Average			Monthly Average			
	1932	1933	1934	July	Aug.	Sept.	Oct.
Wholesale prices .....	407	388	366	334	343	345	350
Domestic (29) .....	468	434	407	353	366	370	374
Imported (16) .....	298	306	294	302	303	299	305
Excess domestic over foreign .....	57%	43%	39%	17%	21%	23.7%°	22.6%
Retail Prices Paris (34) .....	546	519	491	430	420	424	438
Industrial Production .....	96	107	99	93	93	94	
Mechanical .....	96	108	99	95	96	96	
Metallurgical .....	72	84	80	80	79	80	
Textiles .....	60	74	63	67	66	68	
Mining .....	98	101	103	98	98	99	
Construction .....	100	91	82	65	66	68	
Leather .....	95	109	96	93	93	92	
Paper .....	102	127	143	129	127	121	
Rubber .....	660	900	892	760	761	773	
Automobiles .....	428	467	453	412	405	380	
Carloadings .....	108	103	97	93	91	91	
Unemployed (1000) .....	273	276	341	381	380.6	373.4	380.7
Employed .....	81	79	76.7	75	74.1	74.6	74.6
Bankruptcies .....	150	148	160	158	162	162	149
Imports volume .....	118	123	109	102	104	104	
raw materials .....	103	120	107	104	108	109	
Exports, Volume .....	86	88	90	82	81	80	
Manufactures .....	95	97	97	83	83	81	
Taxes sales, index .....	109	109	99	89	90	89	
do. in million francs .....	487	500	468	472	411	367	
Gold Reserve, milliards .....	79.5	81	79	71.3	71.6	72	72
Gold Cover .....	73.2%	78.4%	79.3%	74.7%	75.2%	75.3%	74.8%
Discount rate .....	2½	2½	2½	3½	3	3	3
Stocks, French only .....	245	232	194	181	184	178	180
Bonds .....	89	81.3	82.1	82.4	83.9	82.7	82.1

(Communiqué par "Savoir" 10, rue Greffulhe, Paris, 8e)

# Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

## PRESIDENT D'HONNEUR

**S. E. RAYMOND BRUGERE**  
Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

## VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

**M. RENE TURCK**  
Consul Général de France  
à Montréal

**M. HENRI DE CLERVAL**  
Attaché Commercial près la Légation  
de France

## MEMBRES D'HONNEUR

**M. Gabriel Hanotaux**, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

**M. Max Hymans**, Président de la Commission des Douanes et des Conventions Commerciales de la Chambre des Députés, Paris.

**M. Edouard Herriot**, Chambre des Députés, Paris.

**M. André O. Honnorat**, Sénateur. Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris

MEMBRES DELEGUES EN FRANCE:—**M. C.-A. CHOULLOU**, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.  
**M. M. QUEDRUE**, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 71 Ave des Champs Elysées, Paris.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: **Lucien Besnard**.

Vice-Prés.: **René Fleury, Henry Lefèvre**.

Secrétaire: **Ch. Montestruc**.

Secrétaire-adjoint: **P. M. d'Allemagne**.

Trésorier: **Daniel Bonnard**.

Conseillers: **MM. H. Dollisie, H. Lecocq, M. Louis, M. Nougler, G. Pétoles, A. Tarut, G. Vinant**.

Conseil d'Arbitrage: **MM. P. M. d'Allemagne, G. Boussion, F. M. Dan, H. Dollisie, F. Ducros, A. Gallin, A. Hadamar, J. P. Kempf, H. de Lanauze, M. Pasquin, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales**.

Avocat-Conseil:

**Me Paul Lacoste, C.R.**, de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire:

**M. J.-A. Clavel**, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants:

**M. E. Lacroix**, Agent Consulaire de France, North Sydney, N.S.

**M. S.-N. Jean**, Agent Consulaire de France, Régina, Sask.

**M. A.-S. Lanfranchi**, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

**E. Bourbousson**, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

## MEMBRES ACTIFS

**Louis Baisez**, agent, représentant et importateur, 1015, rue St-Alexandre, Montréal.

**René Bertrand**, Ingénieur Civil, 6890, Notre Dame Est, Montréal.

**Lucien Besnard**, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

**Daniel Bonnard**, représentant de la maison Dognin — Racine, 900, New Birks Bldg., Montréal.

**G. Boussion**, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

**E. M. Chamelet**, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg, Montréal.

**Pierre Charton**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

**A. Clriez**, industriel, Teinture et apprêts-tissage, Saint-Jean, Qué.

**P. M. d'Allemagne**, Ingénieur Conseil, 1430 rue Bleury, Montréal.

**F. M. Dan**, Président de France-Couture, (Canada), Ltée, 1470, rue Peel, Montréal.

**Emile Desnoux**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison Vinant Ltée, 533, Rue Bonsecours, Montréal.

**H. Dollisie**, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

**François Ducros**, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

**Gaston Durand**, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

**J. I. Eddé**, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffitte, Paris.

**M. Ferrand**, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

**René Fleury**, Délégué Général au Canada de la Cie d'Assurances Générales Accidents etc., de Paris, 376, Avenue Redfern, West-mount.

**A. Gallin**, Président, Gallin Glove Co. Ltd., Mappin Bldg., 1420 Victoria St., Montréal.  
**André Hadamar**, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

**R. Hurel**, Conseiller du Commerce Extérieur, Président de la Compagnie France Film, 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

**J. P. Kempf**, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

**Jean M. Lafon** de la Maison Millet, Roux & Lafon, Ltée, 1215, St-Denis, Montréal.

**H. de Lanauze**, Importateur, 1001, rue Bleury, Montréal.

**Henri Lecocq**, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et E. Meyer, Ltd., 1000 New Birks Bldg., Montréal.

**Henry Lefèvre**, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

**Marcel Louis**, Directeur de la maison Bianchini, Frier, 600, New Birks Bldg., Montréal.

**Emile Mériot**, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

**Ch. Montestruc**, 308, New Birks Bldg., Montréal.

**Marcel Nougler**, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

**Marcel Pasquin**, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

**H. B. de Passillé**, Importateur, 506, rue Cherrier, Montréal.

**Marcel Payen**, Directeur Franco-Canadian Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

**Georges Pétoles**, Directeur-Propriétaire de "L'Hôtellerie", 132, St-Jacques, Montréal.

**Victor Rougier**, 350, rue LeMoyne, Montréal.

**R. de Roumefort**, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

**M. de Roussy de Sales**, Directeur Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

**Julien Schwob**, Importateur, 485 McGill St., Montréal.

**A. Tarut**, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

**G. Vennat**, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

**Dr Paul Villard**, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

**G. P. Vinant**, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

## SECTION DE L'ONTARIO

## PRESIDENT

A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Ollivier Canada Ltd., 55, York Street, Toronto 2.

## VICE-PRESIDENT

R. LeBailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 431 Confederation Bldg., Toronto 2.

## SECRETAIRE

B. Lestocart, 241 Victoria Street, Toronto.

## MEMBRES ACTIFS

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.  
R. Cera, 142, Carlton Street, Toronto.  
C. Rochereau de la Sablière, 301 Jarvis St., Toronto.

## Membres adhérents

M. Aquarome, 78, Grosvenor St., Toronto.  
F. Bouyeux, 9, Tennis Crescent, Toronto.  
A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.

R. d'Eaubonne, "G. Johnston", 16, Flatt Avenue, Hamilton, Ont.

O. Goetz, c/o French Line, 53 Richmond Street W., Toronto.

L. Jacquier, de Coudurier, Fructus, Devigne (Canada), Bloor Bldg., 57 Bloor West, Toronto.

L. M. Lamouroux, 421, Manor Road East, Toronto.

G. B. Maurer, 6 Castlevue Ave., Toronto.

E. Pouliot, a/s Blanchini Fériet, 57 Bloor Street West, Toronto.

Raoul Pimont, Royal Connaught, Hamilton.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, Toronto.

O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

## MEMBRES ADHERENTS

## AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

## AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Hernu-Péron & Stockwell Ltd., 13, rue de Nancy, Paris.

Albert A. Gardiner, Assistant Gérant Général du Trafic des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

E. Laeroix & Cie, Représentations, charbon, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24, rue de l'Echiquier, Paris, et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

## AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

## AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1135, Côté Beaver Hall, Montréal.

## AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).

J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New York, 15, Rue du Louvre, Paris.

C. Vallet, 517, Ave des Pins O., Montréal.

## APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugrard, Paris.

## ARCHITECTES

J. O. Marchand, 486, Wood Ave., Montréal.  
Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.  
Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

## ARCHITECTE ET INGENIEUR-CONSTRUCTEUR

Ernest Cormier, diplômé par le Gouvernement français, 2039, rue Mansfield, Montréal.

## ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, Richard Faivre, Représentant Général de la Compagnie Générale Transatlantique pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

## ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudiros-Ritoutet, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, M. et L.

## ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.

Gérard Parizeau, 5219, avenue Brillon, Montréal.

## AVOCATS

Lient. Cel. J. de G. Audette, C.R., 507, Place d'Armes, Montréal.

A. Rivet, Avocat, Défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 48, rue de Provence, Paris.

Ernest Tétréau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

## BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Blvd St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, Rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussman, Paris.

L. G. Beaublen & Cie, 5, Rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

Léopold Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

J. Hamel, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

René T. Leclerc Inc. Banquier en Placements, (Aristide Cousineau, président) 240, St-Jacques, Montréal.

Hector Mackay, Secrétaire du Directeur Général, Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29 Boulevard Haussmann, Paris.

## BIBLIOTHECAIRE

A. Leblond de Brumath, bibliothécaire de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, 307, Ontario Est, Montréal.

## BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2 rue Paul Janet, Strassbourg.

## BONNETERIE

Les Fils de Valton & Cie, Usine St-Joseph, Troyes, France.

## BRASSERIES

Norman J. Daves, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest.

## BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

## BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noiroit, 17, rue du Pont aux Choux, Paris.

Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

## CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211 St. Sacrement, Montréal.

## CAFES, THES, EPICES

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

## CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

**CHAMBRES SYNDICALES**

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Collège, Paris, 8e.

Chambre Syndicale des Fabricants Français de Jeux & Jouets, 10, Rue de Lancry, Paris.

**CHEF DE CUISINE**

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4932 Coolbrook Ave., Montréal.

**CHOCOLAT (FABRICANTS DE)**

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

**CINEMATOGRAPHIE**

Cie France-Film, (R. Hurel, Directeur), 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

**COLLES ET GELATINES**

Compagnie Centrale Rousset, 50, rue Boileau, Paris.

**CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.**

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

**COULEURS ET VERNIS**

Lefranc (Sté-Anonyme), 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

**COUPELLERIE**

Société Générale de Couverture et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

**CRISTALLERIES**

Cie des Cristalleries de St-Louis, St-Louis-Les-Bitche, France.

**DIAMANTS ET PERLES**

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

**DISTILLATEURS LIQUORISTES**

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp, (Seine-Inf.).

Distillerie de "La Petite Chartreuse", 53, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noiroi-Carrère, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Ainé & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

**DIVERS**

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, Rue Viennet, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Président de la Sté pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebière Marseille.

**EAUX-DE-VIE DE COGNAC**

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur d'Exportation, Jean Jousson, 24, Rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque", Cognac.

Denis, Mounié & Co. Cognac (Charente).

F. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac, (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

**EAUX MINERALES**

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreu du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard) France.

**EDITEURS**

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Baschet & Cie), 13, rue St. Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120 Boulevard St-Germain, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

**EDITEURS DE MUSIQUE**

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

**FABRIQUE DE LUNETTES**

E. Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax, (Ain).

**FUTRES POUR PAPETERIE**

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

**FILATURE**

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

**FILATURE DE LAINES PEIGNEES**

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

**FONDERIES DE BRONZE D'ART**

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durennes, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

**FOURRURES**

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave Matignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

**GANTERIE**

Etablissements Reynier, 2, rue Maréchal Dode, Grenoble.

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble, (Isère).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

**GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES**

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

**GELATINE (FABRICANTS DE)**

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

**GLACES**

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

**GOMMES ET PRODUITS COLONIAUX**

J. Arlès & Pène, 64, Rue Sainte, Marseille.

**GRAINES DE SEMENCES**

Etablissements Honedry et Barbé, Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Méglisserie, Paris.

**HAUTS-FOURNEAUX**

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy (Mthe & Mlle).

**HOTELS**

Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9 Avenue de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur-Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, Rue St-Honoré, (Place Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor M. Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

**HUILES D'OLIVE**

Savonneries et Huilleries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

**HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR**

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue de Téhéran, Paris.

**IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER**

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

**INDUSTRIEL**

André Sault, Sommer Bldg., 37, rue Mayor, Montréal.

**INGENIEURS**

Fernand Bourdill, 29, rue Octave Feuillet, Paris.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

**JOURNALISTE**

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

**LAINES ET LAINAGES**

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. Anne, tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

**LAINES, PEAUX ET CUIROTS**

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

**LIBRAIRES**

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris. Service de Monsieur Margerie.

Aristide Pony, 554, rue Ste-Catherine est, Montréal.

**MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES**

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

**MAGASINS DE NOUVEAUTES**

"Au Printemps" 64 Boulevard Haussmann, Paris.

Grands Magasins de "La Samaritaine", 76, rue de Rivoli, Paris.

**MAISON D'ALIMENTATION**

Zéph. Hébert, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Liée, 604, rue St-Paul Ouest, Montréal.

**MAISON D'EDUCATION**

Madame Boissier, Officier de l'Instruction Publique, 14, Avenue Gourgaud, Place Péreire, Paris.

**MARBRES, PIERRES ET GRANITS**

Société Anonyme des Marbres, Pierres et Granits, 34, Rue Drouot, Paris.

**MATIERES COLORANTES**

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

**MEDECINS**

Dr. Boulva, Villa Thérèse, Vence, France.

Dr Félix Lavagna, Directeur de l'Institut Ophtalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

**MEISSERIES ET CHAMOISERIES**

A. Mercier, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.).

**MINOTERIES (outillage pour)**

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

**MINOTERIES & SEMOULIERES**

A. Becker, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.

Grands Moulins de Paris, 3 Blvd de la Liberté, Marseille, France.

**NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR**

J. Thorin, Pontanevaux (Saône & Loire), France.

**OCRES**

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

**ORFEVRES**

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 25, Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrême, Lyon.

**OUTILS**

Peugeot & Cie, Pont-de-Roide (Doubs).

**PAPIERS (FABRICANTS DE)**

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).

**PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)**

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente). Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

**PAPIERS A FILTRER**

L. Durieux, 18, rue Pavée, Paris.

**PAPIERS PEINTS**

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry (Seine & Marne), France.

**PARFUMEURS**

Coty Parfumerie, 23, Place Vendôme, Paris.

Parfums Guerlain, 67 Avenue des Champs Elysées, Paris.

Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, Rue Cambon, Paris.

**PASSEMENTERIES, BRODERIES ET TISSAGES**

Société Anonyme Passementeries, Broderies et Tissages, 3, Place des Victoires, Paris.

**PATES ALIMENTAIRES**

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Rivoire & Carret, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

**PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES**

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure) France.

**PELLETIERES EN GROS**

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

**PHOTOGRAPHE**

Valéry Garcia, 648, Rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

**POMPES**

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

**POTASSES**

Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

**PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)**

Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris, (8ème).

**PROFESSEURS**

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Gérard Parizeau, 5219, Avenue Brillon, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

François Vézina, 535, Avenue Viger, Montréal.

**PRODUITS MINERAUX**

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

**PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

Arthur Décaery, Vice-prés. Maison Rougier Frères, 350, rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—R. Soudan & Cie, 48, rue d'Alésia, Paris.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoires Roussel, 97, rue de Vaugirard, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Gallia Laboratories Inc., Albert Thounin (vice-président), 450, 7ème Avenue, New-York.

Société Canadienne d'Expansion Pharmaceutique, (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

Société Expansion Thérapeutique, 46 Faubourg du Temple, Paris.

**REGLISSE**

Régilisse Zan, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

**REPRESENTANT — DELEGUE**

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soulès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

**RESTAURATEUR**

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

**RHUM**

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

**RUBANS ET VELOURS**

**Carrabin & Cie**, velours-cols, 8, rue Lafont, Lyon.

**J.-B. David**, St-Etienne, (Loire).

**Epitalon Frères**, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.

**Giron Frère**, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

**Manteller & Cie**, 22, rue Royale Lyon.

**SAVON DE MARSEILLE**

**Desmarais Frères**, Savons type Marseille, 42, rue des Mathurins, Paris, et usine au Havre.

**Ferrier et Cie**, La Grande Savonnerie, Marseille.

**Savonneries et Huileries du "Naturel"**, 76, rue Sainte, Marseille.

**Société Anonyme des Savonneries de la Grappe**, 118, à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

**SEMOULERIES**

**Minoterie et Semoulerie Réunies**, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

**Félix de Chomel**, 3, rue Lafayette, Marseille, France.

**Etablissements Ferrand & Renaud**, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

**Cie Franco Algérienne de Semoulerie**, 2, rue Papère, Marseille, France.

**SOIERIES**

**E. Anselme et Cie**, 2, rue Puits Gallot, Lyon.

**Bianchini Férier**, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris; 609, New Birks Bldg., Montréal.

**Carrabin & Cie**, soieries tailleurs, 3, rue Laffont, Lyon.

**Coudurier, Fructus & Descher**, 170 blvd Croix Rouge, Lyon; 17, rue de la Paix, Paris, 1000, New Birks Bldg.

**Manteller & Cie**, 22, rue Royale, Lyon.

**G.-L. Permezel & Cie**, 79, Cours Vitton, Lyon.

**STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES**

**Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne**, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.

**TAILLEUR POUR DAMES**

**William St-Pierre Ltd.**, Chambre 402, 1434, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

**TEINTURERIES, POUR FOURRURES**

**C. et E. Chapal Frère & Cie**, 9, rue Kléber, Montreuil-Sous-Bois (Seine).

**TISSUS**

**Edler & Lepavec**, Ste-Marie aux Mines, (Haut-Rhin).

**Société Anonyme du Pont Neuf**, 1, Rue Emile Moreau, Roubaix (Nord) France.

**TISSUS POUR AMEUBLEMENTS**

**Tassinari & Chatel**, 82, Rue des Petits Champs, Paris.

**TRESSSES ET LACETS**

**Cousin Frères**, Werwick-Sud (Nord).

**La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond**, St-Chamond, (Loire).

**TUBES EN FER**

**Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroll et Recquignies**, Recquignies (Nord).

**TULLES**

**Petrus Denis**, Tarare, (Rhône).

**TUYAUX**

**Bonna Pipe Co. of Canada Ltd.**, 388 St-Jacques, Montréal.

**Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne**, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.

**Société des Fonderies de Pont à Mousson**, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

**VELOURS-SOIERIES**

**Etablissements E. Bouton**, 51, rue du Temple, Paris.

**VETEMENTS ECCLESIASTIQUES**

**Etablissements Bruchet**, 56, rue d'Antrain, Rennes.

**VINS D'ALGERIE**

**Frédéric Lung**, Successeur de la firme, **Lung Frères**, Alger, Royal et Imperial Kebir.

**VINS APERITIFS**

**Amer Picon**, 5, rue Serr, Bordeaux.

**Cazalis & Prats**, vermouth, Cette, (Hérault).

**Dubonnet**, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris.

**Maison L. Violet, J. et S. Violet Frères**, successeurs, Fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.).

**Noilly, Pratt & Cie**, vermouth, Marseille.

**VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX**

**Barton & Guestier**, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

**Armand Dejean & Cie**, 51-53 Ave de Bouteaut, Bordeaux.

**Dubos Frères et Cie**, 24 Quai des Chartrons, Bordeaux.

**J. Lebègue & Cie**, Château Montbrun, Cantenac-Margaux, (Gironde).

**M. Marceau**, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

**VINS DE BOURGOGNE**

**H. Collin & Bourrisset**, Crêches, près Mâcon (S. et L.).

**Etablissements A. Noiro-Carrière**, Dijon, (Côte-d'Or).

**J. Faiveley**, Nuits St-Georges, (Côte d'Or).  
**H. Grandjean-Lanéry**, 31 rue des Minimes Mâcon (S. et L.).

**P. de Marilly Frères**, Beaune, (Côte-d'Or).  
**Albert Morot**, Château de la Creusotte, Beaune.

**VINS DE CHAMPAGNE**

**Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A.**, Reims (Marne).

**Champagne Ernest Irroy**, 13, Rue de la Justice, Reims (Marne).

**Kunkelmann & Cie**, Ste-Anonyme, Reims, (Marne).

**Lanson Fère & Fils**, Reims, (Marne.)

**Veuve Clicquot-Ponsardin**, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).

**E. Mercier**, Epernay, (Marne).

**Pol Roger & Cie**, Epernay, (Marne).

**Krug & Cie**, Reims, (Marne).

**Moët & Chandon**, Epernay (Marne).

**S. A. Champagne Pommery & Greno**, Reims, (Marne).

**Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie**, Reims.

**Louis Roederer**, Reims, (Marne).

**VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY**

**Veuve Amiot**, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

**De Neuville & Cie**, St-Hilaire, St-Florent, (Maine et Loire).

**Landais-Cathelineau**, Chacé.-France.

**VINS & LIQUEURS**

**R. D'Anthonay**, 40, rue de Paradis, Paris, France.

**VISCOSE**

**Société Française de la Viscose**, 5 et 7, Ave. Percier, Paris.

# 35 REVUES ET PÉRIODIQUES

sont imprimés à nos ateliers de la rue Saint-Denis,  
parmi lesquels nous sommes heureux de compter:

DEBOUT  
LE QUARTIER LATIN  
L'ACTION MÉDICALE  
LA CHAMBRE DE  
COMMERCE FRANÇAISE  
LE PHARMACIEN  
LE TRAMWAY  
HUNTING & FISHING  
THE PUCK  
CURRENT EVENTS  
SHIPPING REGISTER  
Editions PAUL MAUGE

---

*Spécialités : Programmes et catalogues*

---

Notre service de jour et nuit est considéré comme  
le meilleur et le plus rapide en ville. Demandez  
nos prix avant de confier à d'autres maisons vos  
travaux d'impressions.

## L'ECLAIREUR DE MONTREAL

INCORPORÉE

1723-25, rue Saint-Denis

Montréal

Téléphones: HArbour 8216-7 — PLateau 2813.

# CREDIT FONCIER FRANCO - CANADIEN

FONDÉ EN 1880

CAPITAL RÉSERVES : \$28,343,134

ACTIF : \$51,686,040

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

*Siège Social: 5, rue St-Jacques Est, Montréal  
Canada*

Succursales à

QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA — EDMONTON — VANCOUVER

Comité de Paris: 6, rue Volney.



**Rougier Frères** Cie Incorporée  
Fondée en 1901

**MONTREAL** | **PARIS**  
350, rue LeMoyne | 32, Blvd de la Bastille

Agence Générale au Canada des plus importantes maisons de

**Produits Pharmaceutiques et Spécialités Françaises**

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

### Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est — MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PRESIDENT**

Hon. Rodolphe Lemieux,  
C.P., C.R., LL.D. à Montréal

**VICE-PRESIDENT**

Comte Cahen d'Anvers,  
à Paris

Martial Chevallier  
à Paris

Vicomte R. de Roumefort  
à Montréal

Sir Thomas Chapuis, C.R.  
à Québec

Hon. L. Athanase David, C.R.,  
à Montréal

J. THEO. LECLERC  
Directeur Général

Joseph Sirois, N.P.,  
à Québec

Louis S. St-Laurent, C.R.,  
à Québec

J. Theo. Leclerc  
à Montréal

Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P.  
à Montréal

Alphonse Raymond  
à Montréal

Paul Amos  
à Montréal

J. C. H. Dussault, C.R.  
à Montréal

J. C. BROSSEAU  
Secrétaire.

C. E. CAMPICHE  
Chef de Contrôle

### LACOSTE & LACOSTE

AVOCATS

Paul Lacoste, C. R. — Alexandre Lacoste, C. R.  
Eph. Leboeuf, Thomas Légaré.

**Edifice Banque Provinciale**

221 O., rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LANcaster 7277

**A** TRAVERS toutes les fluctuations des affaires, les Canadiens ont appris à compter sur l'inébranlable solidité et les services avisés de la plus ancienne banque du Canada.

SERVICE DE BANQUE  
MODERNE ET EFFICIENT  
. . . fruit de 118 années de  
fructueuses opérations



## BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

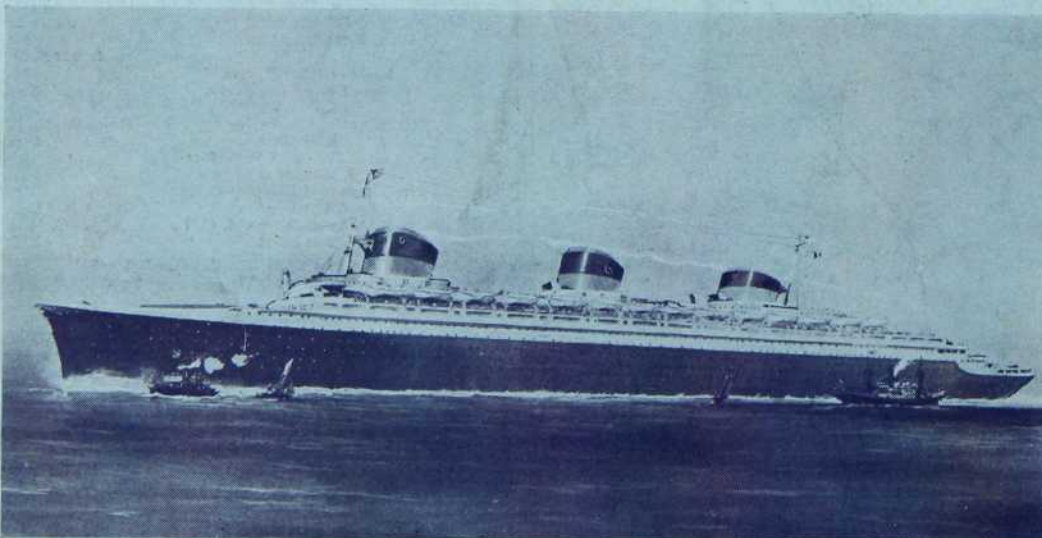
L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

### Ligne Française

**New-York**  
**Plymouth**  
**Havre**

Paquebots Express

Ile-de-France	26 déc.
Ile-de-France	11 jan.
Ile-de-France	30 jan.
Ile-de-France	22 fév.
Ile-de-France	14 mars
Normandie	1 avril
Ile-de-France	10 avril
Normandie	29 avril



**New-York**  
**Plymouth**  
**Havre**

Paquebots Cabines

Lafayette	14 déc.
Champlain	4 jan.
Lafayette	18 jan.
Champlain	25 jan.
Champlain	15 fév.
Champlain	7 mars
Champlain	28 mars
Lafayette	18 avril

**" NORMANDIE "**

Le plus grand paquebot du monde (79,280 T.)

Allez en Europe par le Havre — Prix adaptés aux conditions actuelles — Service impeccable.  
Cuisine française — Confort sans égal

**TORONTO**  
53 Ouest, rue Richmond.

**MONTREAL**  
Edifice Canada Cement,  
1196 Place Phillips.

**WINNIPEG**  
325, rue Main.